

Deuxième séance, mercredi 19 mai 2021

Présidence de Sylvie Bonvin-Sansonens (VCG/MLG, BR)

Sommaire

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
2013-GC-4	Divers	Communications		
2020-DFIN-62	Comptes de l'Etat	Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Gabriel Kolly <i>Représentant-e du gouvernement</i> Didier Castella
2020-CE-132	Rapport d'activité	Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Gabriel Kolly <i>Représentant-e du gouvernement</i> Didier Castella
2021-DIAF-6	Rapport et comptes	Etablissement cantonal d'assurance des animaux de rente (Sanima) - Rapport d'activité et comptes 2020	Discussion Vote	<i>Rapporteur-e</i> Gabriel Kolly <i>Représentant-e du gouvernement</i> Didier Castella
2020-DFIN-62	Comptes de l'Etat	Direction de l'économie et de l'emploi	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Claude Chassot <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2020-CE-132	Rapport d'activité	Direction de l'économie et de l'emploi	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Claude Chassot <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2020-CE-132	Rapport d'activité	Relations extérieures	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Gabrielle Bourguet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2021-GC-54	Rapport d'activité	Commission des affaires extérieures du Grand Conseil (2020)	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Gabrielle Bourguet
2020-DFIN-62	Comptes de l'Etat	Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Ursula Krattinger-Jutzet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen
2020-CE-132	Rapport d'activité	Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Ursula Krattinger-Jutzet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
2021-DICS-10	Rapport d'activité	RA 2020 de l'Office cantonal du matériel scolaire (OCMS)	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Ursula Krattinger-Jutzet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen
2020-DFIN-62	Comptes de l'Etat	Comptes généraux de l'Etat de Fribourg - Bilan, annexes aux comptes	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Benoît Piller <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2020-DFIN-62	Comptes de l'Etat	Comptes généraux de l'Etat de Fribourg - Récapitulation	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Laurent Dietrich <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2020-CE-132	Rapport d'activité	Conseil d'Etat : ensemble de l'activité 2020 - Récapitulation	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Laurent Dietrich <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2020-DFIN-62	Comptes de l'Etat	Décret relatif au compte d'Etat du canton de Fribourg pour l'année 2020	Entrée en matière Lecture des articles Vote final	<i>Rapporteur-e</i> Laurent Dietrich <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2020-DICS-11	Loi	Modification de la loi sur la scolarité obligatoire (interdiction de divulgation d'informations)	Entrée en matière Première lecture Deuxième lecture Vote final	<i>Rapporteur-e</i> François Genoud <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen
2020-GC-205	Rapport d'activité	Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) (2020)	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Rose-Marie Rodriguez <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen
2020-GC-156	Postulat	Rapport sur les impacts du Covid-19 dans le domaine de la culture (Postulat déposé par le Club Culture du Grand Conseil)	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Laurent Dietrich <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen

La séance est ouverte à 08 h 30.

Présence de 103 députés; absents: 7.

Sont absents avec justifications: M^{mes} et MM. Benoît Rey, Susanne Aebischer, Roger Schuwey, Ralph Schmid, Jean-Daniel Wicht, Martine Fagherazzi et Kirthana Wickramasingam.

M^{me} et MM. Anne-Claude Demierre, Maurice Ropraz et Jean-François Steiert, conseillère et conseillers d'Etat, sont excusés.

Divers 2013-GC-4 Communications

> Il n'y a aucune communication.

Comptes de l'Etat 2020-DFIN-62 Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts

Rapporteur-e:	Kolly Gabriel (<i>UDC/SVP, GR</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Castella Didier , Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts
Rapport/message:	22.03.2021 (<i>BGC mai 2021, p. 1407</i>)
Préavis de la commission:	07.05.2021 (<i>BGC mai 2021, p. 1479</i>)
Remarque:	Le compte détaillé de l'Etat fait l'objet d'un fascicule séparé qui constitue une annexe au présent Bulletin

Examen de détail

Kolly Gabriel (*UDC/SVP, GR*). L'excédent de charges des comptes de fonctionnement de la DIAF se monte à 87 936 523 frs, soit un montant de 2,27 millions de francs supérieur au budget 2020 mais en baisse de 2,7 mio par rapport aux comptes 2019.

Bien que les charges soient de manière générale inférieures au budget, les revenus sont nettement en dessous également.

Le compte des investissements s'élève à 19 028 289 frs et se situe en dessous du budget qui prévoyait des investissements à hauteur de 23 852 000 frs. Cette différence provient essentiellement du SAgri qui n'a pas accordé autant de subventions et de prêts que prévu, une situation identique aux comptes 2019.

La direction occupait 445,52 EPT aux comptes 2020 contre 454,91 au budget 20 et 451,12 EPT aux comptes 2019. Pour les apprentis, 53 EPT aux comptes 2020 contre 77 au budget 2020 et en comparaison, 55 apprentis aux comptes 2019, soit deux apprentis de moins. La situation des problèmes de budgétisation des apprentis est en cours d'analyse : il semblerait que dans certains services, des postes de stagiaires soient imputés sur les apprentis. Ces erreurs seront corrigées pour le budget 2022.

L'excédent de charges au sein de toutes les préfectures est supérieur au budget. Cela s'explique par des émoluments et des amendes bien inférieures au budget. La pandémie montre de nouveau clairement ces effets. L'augmentation prévue des recettes en lien avec l'achat de nouveaux radars n'a pas pu être réalisée.

Le préfet de la Gruyère a été très sollicité durant le COVID. Une aide a été mise à disposition par la DFIN avec un 0.6 EPT de juriste jusqu'à juin 2021. Pour 2021 c'est Grangeneuve qui met aussi à disposition des ressources pour la préfecture de la Sarine.

Pour le Service des communes, la mise en place du MCH2 a été reportée pour les communes qui le souhaitent : il sera en place pour le budget 2022. A noter également la mise en place du programme FINSTA qui servira aux futures comparaisons entre les communes.

Concernant le SAgri, l'excédent de charges est supérieur au budget à hauteur d'environ 2,5 millions. Les charges correspondent au budget, mais les revenus sont inférieurs. La différence provient principalement des rubriques "impôt sur la diminution de l'aire agricole" et "taxe sur la plus-value" avec 3,2 millions de recettes en moins comparé au budget. La taxe sur la plus-value n'a généré aucun revenu et l'impôt sur la diminution de l'aire agricole varie fortement d'une année à l'autre. A noter également que les demandes pour les crédits d'investissements sont en baisse depuis quelques années. Il semble cependant que des projets d'envergure tels que la fromagerie de Gruyère vont arriver ces prochaines années.

Le SAAV a mis en place une filière pour analyser des tests COVID-19 en sous-traitance pour le HFR et cela sans engagement de personnel supplémentaire. Ce travail a généré des recettes de 428 000 frs facturées au HFR, auxquelles il faut évidemment déduire les coûts du matériel nécessaire.

A l'IAG, l'excédent de charges est inférieur au budget d'environ 800 000 frs. Cela a principalement deux causes : une diminution des frais de personnel d'environ 840 000 frs et une diminution de 300 000 frs de l'entretien des bâtiments. Du côté des revenus, on constate une diminution au niveau de l'hôtellerie d'environ 750 000 frs à la suite de la pandémie.

L'excédent de charge du SNP est d'environ 1,9 millions inférieur au budget. Le début de la nouvelle période des conventions-programmes (2020-2024) ne permet en règle générale pas de dépenser tous les moyens prévus car il faut mettre en place les mesures : il y a de ce fait eu 1,5 millions de subventions versées en moins.

Pour finir, le Vignoble de l'Etat a été particulièrement touché par la pandémie de COVID-19 et les ventes étaient d'environ 300 000 frs en dessous comparé à l'année précédente. Une partie de ce manque à gagner a pu être compensée par une réduction des charges, mais un prélèvement de 133 000 frs du Fond des vignes a été nécessaire pour équilibrer le centre de charges. A noter que le montant du fond s'élève à 1 355 811 frs. En conclusion, buvez du Faverges !

Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. Je remercie le rapporteur pour ces propos complets. Je n'ai pas grand-chose à rajouter, hormis qu'une aide en ressources humaines sera également donnée en 2021 à la Préfecture de la Veveyse, qui a repris la présidence de la Conférence des préfets et qui est fortement sollicitée dans le cadre de l'OCC et de la lutte contre la crise.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité 2020-CE-132

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts

Rapporteur-e:	Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR)
Représentant-e du gouvernement:	Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts
Préavis de la commission:	07.05.2021 (BGC mai 2021, p. 1406)
Remarque:	Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin

Discussion

Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR). Un rapport 2020 très complet comme à son habitude. Je vais me limiter à quelques points importants.

Le COVID a bien sûr fortement impacté la Direction, notamment le SAAV, je l'ai déjà dit lors des comptes. L'effet des bons Karyion soutenus par la DIAF se chiffre à 32 millions par effet de levier. On note au SAAV justement que moins d'analyses de lait ont été effectuées, ceci en raison de la pandémie.

On trouve dans le rapport le nombre de bêtes abattues dans le canton en ce qui concerne les bovins, les poulets et les porcs, mais pas de trace du nombre de gibiers abattus contrairement aux années précédentes. Ceci est expliqué par les dates prises en compte dans la statistique, soit d'avril à avril.

Pour les naturalisations, 901 dossiers ont été déposés et le Grand Conseil s'est prononcé sur 475 demandes, soit 8 de moins qu'en 2019.

Concernant la ferme de Grangeneuve, vous avez reçu avant-hier la demande de crédit complémentaire.

Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. Je tiens à souligner, comme l'a fait le rapporteur, le travail fantastique qui a été réalisé par le SAAV durant cette année de pandémie, notamment par le soutien pour la hotline mais également par sa participation aux tests HFR.

> L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est terminé.

Rapport et comptes 2021-DIAF-6

Etablissement cantonal d'assurance des animaux de rente (Sanima) - Rapport d'activité et comptes 2020

Rapporteur-e:	Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR)
Représentant-e du gouvernement:	Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts
Préavis de la commission:	31.03.2021 (BGC mai 2021, p. 1603)
Remarque:	Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée

Discussion

Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR). Le compte de résultat de Sanima boucle avec un excellent bénéfice de 1 225 863 frs. Cette augmentation du bénéfice 2020 par rapport à celui de l'année précédente est dû à la vente de titres qui ont généré une plus-value significative.

Les frais de lutte contre les épizooties ainsi que les indemnités pour perte d'animaux prises en charge par Sanima s'élèvent à 1 062 249 frs. La participation financière de l'Etat est de 424 899 frs. Le résultat d'exploitation 2020 de l'assurance des animaux de rente se monte à 326 776 frs, soit environ 41 000 frs inférieur à celui de l'année 2019. Le fond de réserve s'élève au total à 26,8 millions.

Concernant les activités, la peste porcine africaine continue de préoccuper Sanima. En effet, des foyers apparaissent toujours plus proches des frontières de la Suisse.

Sanima, en collaboration avec le SAAV, a mis à disposition du matériel stratégique rare lors des premiers cas de COVID-19. Les effectifs d'animaux assurés sont stables, mis à part le porc et la volaille, qui sont en augmentation. Les cas de BVD qui occupent Sanima depuis plusieurs années sont stables avec 129 animaux éliminés et indemnisés en 2020, mais le nombre d'exploitations touchées par la BVD augmente depuis la fin 2020. Les services de l'Etat n'ont pas d'explication face à ces augmentations et sont actuellement à la recherche de solutions. Mais cette problématique est compliquée car le canton est soumis au cadre fédéral.

Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. Je remercie le rapporteur pour les propos. Je confirme que la lutte contre les épizooties, en particulier la BVD, est très problématique et pose souci dans le milieu agricole.

> La discussion sur ce rapport et ces comptes est terminée. Il est passé au vote.

Vote

> Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 81 voix contre 0. Il n'y a aucune abstention.

Ont voté oui:

Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Besson Gummy Muriel (SC,PS/SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Mesot Yvan (VE,UDC/SVP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Ballmer Mirjam (FV,VCG/MLG), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Berset Solange (SC,PS/SP), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Senti Julia (LA,PS/SP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Favre Anne (GR,PS/SP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Cotting Charly (SC,PLR/FDP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Berset Christel (FV,PS/SP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Grandgirard

Pierre-André (BR,PDC/CVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Fattebert David (GL,PDC/CVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP). *Total: 81.*

Comptes de l'Etat 2020-DFIN-62

Direction de l'économie et de l'emploi

Rapporteur-e:	Chassot Claude (VCG/MLG, SC)
Représentant-e du gouvernement:	Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi
Rapport/message:	22.03.2021 (BGC mai 2021, p. 1407)
Préavis de la commission:	07.05.2021 (BGC mai 2021, p. 1479)
Remarque:	Les comptes détaillés font l'objet d'un fascicule séparé annexé au présent volume

Examen de détail

Chassot Claude (VCG/MLG, SC). Les comptes de résultat de la Direction de l'économie et de l'emploi affichent un montant de 398 594 000 frs, en augmentation de 11 169 000 frs - + 2,88% - par rapport au budget annoncé. L'excédent de charges quant à lui suit également le même chemin avec une différence de 13 132 000 frs - environ 8,5% -, et s'arrête à 167 499 000 frs. Les investissements ont été moins conséquents que prévu avec des dépenses arrêtées à 23 253 000 frs, en recul de 14 333 000 frs - - 38% - par rapport au montant avancé au budget qui était lui de 37 587 000 frs. Les recettes ont carrément fondu puisque l'on enregistre à peine un demi-million, 492 686 frs pour être précis, en face des 3 305 000 frs prévus dans le cadre du budget. Quant à l'excédent de dépenses, il est également inférieur de 11 521 000 frs à la prévision budgétaire pour se fixer à 22 760 000 frs. Les postes de travail ont enregistré une légère augmentation, passant de 912,66 EPT à 915,16 aux comptes 2020, soit + 2,5. On note un EPT supplémentaire au niveau de l'administration centrale, plus précisément à la position 3505 "Promotion économique", pour les cas de rigueur bien entendu.

Pour le secteur de l'enseignement, les diverses écoles ont bien maîtrisé leurs effectifs de personnel. On note avec satisfaction que la Direction de l'économie et de l'emploi a mis à disposition cinquante-huit places d'apprentis pour l'année 2020, accompagnées de sept stagiaires.

Au niveau du volume financier, la Direction de l'économie et de l'emploi occupe la troisième place après la DSAS et la DICS dans le cadre des directions.

Je passerai rapidement sur quelques centres de charges, avec le Secrétariat général où aux comptes de résultat, on enregistre une diminution de charges de 5 300 000 frs. Les revenus subissent une importante diminution de 8 172 000 frs - - 60% tout de même - et atteignent 5 469 000 frs. On notera qu'il n'y a eu aucun investissement effectué au Secrétariat général.

Petite remarque concernant l'amortissement des prêts pour le renouvellement des remontées mécaniques - c'est la position 3660 : on avait prévu au départ 6 890 000 frs; il n'y a rien eu, eu égard au télésiège des Joux à Moléson, dont les travaux budgétisés à 1 862 000 frs. n'ont pas débuté.

Petit détour par la Promotion économique. Dans ce service, le total des charges est de 35 922 000 frs, en augmentation de 9 667 000 frs - environ 38% -, ce qui est conséquent. Les revenus ont diminué de 1,4 millions, - 8,3%. Aux comptes des investissements à la Promotion économique, les dépenses ont été sept fois moins importantes que budgétisées, à savoir 200 000 frs. Pour ce qui est des recettes, elles se montent à 1 699 000 frs. Pour terminer avec la Promotion économique, on notera dans l'entretien et l'aménagement des sites liés à la politique foncière active, seul un montant de 6 156 000 frs a été employé sur les 12 259 000 frs prévus. Il y a eu l'utilisation en plein du budget lié au site de Tetra Pak à Romont, et pour ce qui est d'Elanco à Saint-Aubin, seul 50% du montant budgétisé a été employé.

Pour le reste, je ne vais pas passer en revue les douze écoles, ou plutôt hautes écoles. Elles ont toutes subi les turbulences liées à la pandémie. Il n'y a rien de transcendant à relever dans les comptes de ces dernières. Toutes les hautes écoles travaillent avec une enveloppe financière personnelle.

Je terminerai par le Service de l'énergie où, aux comptes de résultat, les charges diminuent de 862 000 frs - un petit 2,4% - et se fixent à 34 millions de frs. Les revenus suivent la même direction avec un montant final de 31 millions, en diminution de 2,91%, soit environ 956 000 frs.

La Commission des finances et de gestion s'est penchée sur huit rapports du Service des finances, qui ont tous été approuvés. Je tiens à remercier M. le Conseiller d'Etat Curty, son Secrétaire général M. Aegerter, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Direction de l'économie et de l'emploi, une Direction qui a été passablement chahutée durant ces périodes troublées que nous traversons et qui sont en train de se poursuivre actuellement.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Je n'ai rien à rajouter. Je tiens à remercier le rapporteur pour son rapport très complet, ainsi que, évidemment, le député Butty qui a examiné nos comptes.

Ich möchte es trotzdem nicht unterlassen, allen Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern der Volkswirtschaftsdirektion zu danken für die unglaubliche Arbeit, die während dem vergangenen Jahr gemacht wurde - Zusatzarbeit, sei dies im Bereich der Kurzarbeit, der Härtefälle, der Unterstützungsmassnahmen und natürlich auch im Bereich der Berufsbildung und der Fachhochschulen.

Wir wissen, die Aufgabe ist noch nicht ganz erledigt.

Berset Solange (PS/SP, SC). Dans les comptes du Secrétariat général à 32 000, sous le numéro de charge 36.36.000, il y a 2 millions de subventions et il n'y a pas d'explications. Sous le numéro 54.70.000, il y a un montant de prêts pour des tiers pour 3,6 millions. Je me demandais à qui étaient destinées ces subventions. Je suis allée ensuite voir dans les budgets. Pour le budget 2020, sous les mêmes numéros, il était prévu 2,5 millions, mais à la DICS. Il y a en fait 2 millions qui sont aux comptes. Je voulais savoir la différence, pourquoi est-ce qu'il y a 500 000 frs en moins ? Je voulais aussi avoir des explications concrètes concernant ces montants. J'ai vu que dans les budgets, il était expliqué que c'était les subventions pour le SICHH. J'aimerais savoir pourquoi il y a une différence entre les 2,5 millions et les 2 millions.

Dans le budget, il était précisé qu'il y avait toute la volonté du SICHH de déposer un dossier pour être reconnu en tant que centre national. Il est aussi fait mention que la subvention qui était donnée s'intégrait certes dans une demande de subvention fédérale, mais qu'il y avait des démarches en cours pour lever des fonds auprès d'entreprises privées avec pour objectif de concrétiser d'ici fin juin 2019 quatre à cinq partenariats. On voit que c'est un peu compliqué et je pense qu'il serait bien que le Grand Conseil puisse obtenir des explications.

Chassot Claude (VCG/MLG, SC). J'accuse réception de la question assez pointue de M^{me} la Députée Berset. Nous avons, à l'époque, lors du passage devant la Commission des finances et de gestion, obtenu suffisamment d'informations. Cette question ne nous a pas interpellés. Je regarde dans mes fiches par rapport aux points essentiels concernant le Secrétariat général. Je n'ai pas d'explications c'est pour cela que je me référerai à la réponse du Conseil d'Etat.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Merci pour cette question. Je n'ai pas très bien saisi le premier point. Par rapport au deuxième, le SICHH est un dossier qui est dans les mains de la Direction de l'instruction publique. Je vous proposerais d'adresser cette question directement à mon collègue dans les travées du Grand Conseil.

Par rapport à la première question, je n'ai pas saisi le numéro de compte auquel vous faites allusion. Quel compte était-ce ?

Berset Solange (PS/SP, SC). C'est sous le compte Secrétariat général 32 000, sous le numéro 36.36.000, et sous 54.70.000 également.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. C'est la subvention cantonale pour le plan de relance. C'est une mesure de soutien aux centres d'exposition, une couverture par prélèvement sur le fonds de relance. C'est une décision du Grand Conseil dans le cadre du plan de relance. C'est un montant d'un demi-million pour les deux centres d'exposition qui a été payé en 2020. L'argent est sorti et cela faisait partie du plan de relance approuvé par votre autorité.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. Au poste 3636 du Secrétariat général de la DICS, vous avez l'explication suivante concernant le SICHH : budget total de 2,5 millions, et au final, ce sont 2 millions qui ont été versés par l'intermédiaire du budget de la DICS et 500 000 frs par celui de la Promotion économique sous le fonds d'infrastructure qui se trouve lui à l'Economie. C'est pour cela que nous avons ces deux éléments séparés en l'occurrence.

Pour le SICHH, il y a évidemment eu du travail pour rechercher des repreneurs. Cela avait été annoncé. Ce travail a encore lieu maintenant.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité 2020-CE-132

Direction de l'économie et de l'emploi

Rapporteur-e:	Chassot Claude (<i>VCG/MLG, SC</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi
Préavis de la commission:	07.05.2021 (<i>BGC mai 2021, p. 1406</i>)
Remarque:	Le rapport d'activité du Conseil d'Etat fait l'objet d'un fascicule séparé annexé au présent volume

Discussion

Chassot Claude (*VCG/MLG, SC*). A l'instar des autres directions, la Direction de l'économie et de l'emploi nous présente un bilan fort impressionnant de l'ensemble des actions qu'elle a dû mener durant l'année écoulée. Sur plus d'une cinquantaine de pages, on y découvre avec moult détails les nombreuses démarches engendrées souvent hors des fonctionnements habituels pour maintenir à flot les diverses prestations découlant de cette Direction. Nous saluons donc au passage l'engagement de l'ensemble du personnel, de leurs cadres, qui ont rempli leur mission au service des habitants de notre canton. Dans cet ordre d'idée, le télétravail a été mis sur pied pour de nombreux collaborateurs et de nombreuses collaboratrices de cette Direction afin d'assumer un soutien continu au tissu économique fribourgeois par le biais d'aides d'urgence encadrées comme il se doit par les lois et les ordonnances *ad hoc*.

La présence de cette pandémie a fortement impacté l'ensemble des services de la Direction, qui a absorbé une grande quantité de missions supplémentaires avec succès. En parallèle, on prend note avec satisfaction que les travaux courants ont tout de même abouti avec un plan de relance de l'économie cantonale qui reste à peaufiner avec un soin particulier, car hautement sensible selon nos appartenances politiques, chers collègues. Les ordonnances et règlements d'exécution relatifs à cette démarche ont été largement débattus. Sur le terrain, au sens propre du terme, le Grand Conseil a donné son feu vert pour certaines réalisations liées aux sites industriels AgriCo à Saint-Aubin, avec l'échec de l'amendement du député Chassot qui proposait de se séparer de ces fameux toits de béton sur lesquels on ne pouvait déposer que du brouillard broyard, et non des panneaux de cellules photovoltaïques. Mais on ne refait pas Marignan en se rendant compte qu'on aurait pu être éventuellement plus intelligent. Parenthèse fermée.

Un bon point en or est attribué pour le bilan invraisemblable de la Promotion économique. En effet, l'année 2020 s'est caractérisée par ce qu'on pourrait qualifier d'exploit dans le cadre des agrandissements et de l'arrivée de nouvelles entreprises sur notre territoire cantonal. Concrètement, vingt-neuf sociétés, établissements et entreprises ont opté pour une extension de leurs activités. On notera encore vingt-cinq autres qui ont décidé de venir poser leurs bagages chez nous, ce qui est réjouissant en pensant aux quelques cinq cent emplois que ces démarches pourraient générer dans un avenir proche. Espérons-le. Soyons optimistes et saluons au passage le soutien financier attribué à trente-sept d'entre elles, ainsi que certains allègements fiscaux pour cinq autres. On enregistrera que cette aide indirecte est en baisse relativement importante depuis 2015, passant de cinquante-trois à vingt-deux sociétés en 2020.

L'état de santé de notre économie demeure cependant fragile. Récemment encore, plus de 1500 sociétés ou entreprises recouraient aux réductions d'horaires de travail et la barre des chômeurs s'approchait, si je ne fais erreur, des dix mille demandeurs d'emploi. A ce jour, le canton a octroyé environ 94 millions d'aides qui ont notamment pour but d'éviter les faillites ou les licenciements d'une part, et d'autre part de consolider, ou en termes militaires, de blinder la compétitivité des entreprises. Toujours dans cette Direction, on relèvera la marche en avant de la nouvelle politique régionale 2020-2023 qui a porté son aide à trente-deux projets pour un total de 8,6 millions de francs. Rappelons au passage que depuis 2008 cet organisme nous propose des aides par des prêts ou des contributions à fonds perdu pour encourager l'innovation dans l'industrie et aussi dans le secteur touristique.

A l'ensemble des services de la Direction de l'économie et de l'emploi en ces temps difficiles, nous ne pouvons qu'adresser notre vive gratitude. Puissent-ils, au vu des événements actuels, poursuivre leur mission avec autant de combativité. Je ne suis pas entré dans les détails de ce rapport, mais j'ai cité les points qui me semblaient essentiels.

La Commission des finances et de gestion a pris connaissance de ce contenu grâce à un tour d'horizon extrêmement complet présenté par mon collègue député Butty, rapporteur suppléant.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Je n'ai rien à ajouter. Je tiens à remercier encore une fois le député Chassot pour son rapport très complet.

Berset Solange (*PS/SP, SC*). Je remercie Monsieur le Conseiller d'Etat Curty pour le rapport d'activité ainsi que toutes les personnes qui y collaborent pour le rédiger. Ces rapports d'activité nous donnent beaucoup d'informations.

Ceci étant, dans celui de la DEE, j'ai cherché vainement une ou quelques informations concernant le lieu où nous siégeons actuellement, Forum Fribourg. Je n'ai trouvé aucune ligne à ce sujet. J'ai, avec mon collègue Jean-Daniel Wicht, déposé un postulat afin que le Conseil d'Etat informe notre Parlement sur sa vision d'avenir pour ce centre qui est primordial pour Fribourg et pour le canton. Nous avons accepté un report de délai que vous avez demandé pour y apporter la réponse. Cependant, je pose la question de savoir comment et qui gère ce dossier : est-ce qu'il y a vraiment les compétences nécessaires afin effectuer une analyse neutre et sans a priori de l'utilisation de ce centre ?

Une question me taraude : est-ce que les représentants des deux sociétés sont invités à participer activement à la réflexion et à l'élaboration de la future stratégie ? Pour quelle raison le Grand Conseil n'a-t-il jamais été abordé sur le sujet ? Je voulais aussi vous poser la question de savoir quelles sont les implications financières et les répercussions sur la promotion économique et touristique du canton à terme.

Notre Parlement a donné son accord pour une aide financière l'année passée dans le cadre du plan de relance, mais je n'ai pas trouvé ce montant dans les comptes. Je vous remercie, Monsieur le Commissaire, pour la réponse à ces questions.

Jaquier Armand (*PS/SP, GL*). Mes liens d'intérêts : jusqu'à peu, j'étais responsable du syndicat Unia pour la région de Fribourg.

J'ai deux questions. Une concerne l'apprentissage : on a vu qu'en 2020 il y avait énormément d'inquiétude quant à la mise à disposition de places d'apprentissage pour les jeunes, ce qui s'est révélé infondé puisqu'il y a suffisamment de places. Dès les débats 2020, on s'inquiétait déjà pour 2021, à savoir qu'est-ce qu'il en serait des offres d'apprentissages. Aujourd'hui, on n'a pas une situation claire, en tout cas pas pour moi. J'aimerais savoir ce qu'il en est et quelles mesures sont mises en oeuvre si par malheur il ne devait pas y avoir suffisamment d'offres de places d'apprentissage, ce que je crains.

Un autre point qui me tient à coeur, c'est toute la question de la formation continue. Dans le rapport, on fait état que le CPI, qui a un nouveau directeur, a eu moins d'offres. Mon inquiétude est plus large. Elle est liée au fait que, qu'on le veuille ou non, cette situation pandémique pousse énormément de personnes vers le chômage, vers l'incertitude. Pour moi, il est capital d'avoir une offre de formation continue largement étoffée et largement plus forte que les quelques modestes centaines de milliers de francs (à peine) qui sont mis au budget et aux comptes de la DEE pour ce faire. Qu'ont-ils envisagé de faire immédiatement pour qu'il y ait suffisamment d'incitations à la formation continue pour atténuer les conséquences qui découlent notamment de la crise actuelle ?

Chassot Claude (*VCG/MLG, SC*). Je vois que M^{me} Berset s'inquiète de l'avenir de Forum Fribourg qui, il est vrai, est un bâtiment qui aurait tout intérêt à demeurer. Une telle infrastructure semble être fortement utile pour le canton d'une part, et peut-être pour des missions nouvelles que nous pourrions lui attribuer d'autre part.

Maintenant, je ne suis pas assez "finaud" pour savoir si les personnes qui s'occupent de cette immense bâtisse ont les compétences nécessaires pour avoir les idées claires sur un avenir, sur l'avenir de ce lieu dans lequel nous siégeons actuellement. Je laisserai Monsieur le Conseiller d'Etat y répondre.

M. Jaquier a deux questions qui concernent l'apprentissage, les places d'apprentissage. Je sais que c'est un sujet délicat mais je pense qu'au vu de l'analyse des différentes directions, l'Etat offre tout de même une panoplie assez intéressante de postes pour nos jeunes qui ont le souci de se former. Je n'ai pas de réponses précises à lui donner. Quant à la formation continue, bien entendu que la pandémie ne favorise pas cette situation et je ne peux pas lui apporter de précisions quant au CPI. Je laisserai le Commissaire du Gouvernement apporter les précisions nécessaires.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. La première question de M^{me} Berset : pourquoi n'y a-t-il rien sur Forum Fribourg dans le rapport d'activité de la Direction de l'économie et de l'emploi ? C'est relativement simple : vous ne trouvez pas d'indications sur la Banque cantonale dans le rapport d'activité de la Direction des finances, ni d'indications sur Groupe E dans le rapport d'activité de la DEE. Je vous rappelle que nous avons une participation dans la société propriétaire de Forum Fribourg, sans être majoritaire. On a juste une participation financière dans cette société propriétaire. De plus, un membre du Conseil d'Etat est désigné pour suivre ce dossier. Le cas échéant, c'est la Direction de l'économie et de l'emploi qui est également impliquée, raison pour laquelle nous avons actuellement deux représentants au sein du conseil d'administration de la société propriétaire (et non de la société d'exploitation). Il s'agit des deux secrétaires généraux de la DEE et de la DFIN qui suivent le dossier pour nous. Je me ferai d'ailleurs un très grand plaisir de bientôt terminer le rapport que vous avez demandé, à savoir le rapport sur postulat concernant l'avenir de Forum Fribourg. Evidemment, l'Etat n'est qu'un acteur parmi d'autres, mais nous suivons cela attentivement : j'aurai par exemple à nouveau une discussion dès cet après-midi. C'est important et je vous remercie encore une fois de ne pas laisser tomber en faillite cette infrastructure. Cette fois-ci, je parle vraiment de la société d'exploitation. Etant donné que la société a signé des contrats à moyen et à long terme, l'objectif

principal est finalement de poursuivre l'exploitation de ces locaux-là, en modifiant quand même un peu le dispositif. Il faut savoir qu'actuellement, Forum Fribourg ne tourne pas au niveau financier et est donc largement déficitaire. La crise COVID ne l'a pas épargné. C'est aussi une occasion pour nous de trouver un autre *business model*, tout en maintenant l'infrastructure existante, notamment pour une réunion comme celle d'aujourd'hui. Cela dépasserait un peu le cadre, donc je me permets de m'arrêter là. Vous serez informés dans le cadre du rapport, ce qui sera l'occasion d'avoir le débat d'une manière plus poussée.

Par rapport aux deux questions du député Jaquier, je peux le rassurer. Ce matin, j'ai rencontré notamment les représentants du second oeuvre : concernant les contrats d'apprentissage signés, nous sommes actuellement au même niveau que l'année passée au même moment, ce qui est plutôt rassurant. On a cependant constaté une différence entre les parties germanophone et francophone du canton : les germanophones signent très tôt et les francophones très tard. Mais les places sont disponibles, et cela a été confirmé aussi par le second oeuvre. Ce n'est évidemment pas tout : j'ai plutôt l'air rassuré aujourd'hui, mais il faut rester vigilant jusqu'au bout. Il y a encore des places libres et il y a encore des jeunes qui cherchent des solutions. Comme l'année passée, nous allons certainement à nouveau prolonger le délai pour la signature des contrats d'apprentissage. Encore une fois, nous sommes très attentifs au fait que les romands, les francophones, signent très très tard. Cela reste une priorité, comme c'était aussi le cas l'année passée. On veut que chacun trouve la place d'apprentissage qui lui convient.

Pour la formation continue, c'est vraiment un gros chantier que l'on vient de débiter. Cela sera la priorité de la Direction de l'économie et de l'emploi cette année et certainement les années à venir. Il y a des discussions assez avancées dans le cadre notamment de la modification de la Loi sur la formation professionnelle. Mon objectif reste - et j'espère réussir à l'atteindre - de mettre en consultation cette modification de la Loi sur la formation professionnelle encore cette année, évidemment avec un volet très fortement axé sur la formation continue. Vous êtes parfaitement informé : le CPI est un des outils que nous avons à disposition, et cela marche très bien. L'offre est là, les demandes aussi. On a pris récemment connaissance des comptes 2020 du CPI et on a aussi vu au niveau financier que cela a très bien fonctionné parce que la demande était là et que les formations offertes correspondaient aux demandes de notre population.

Enfin, je partage entièrement les craintes de M. le Député Jaquier : l'augmentation du chômage est le grand défi qui nous attend, avec des gens qui ne pourront plus réintégrer les emplois qu'ils ont occupés jusqu'à présent. Il faudra les réorienter et les former par le biais de cette formation continue pour qu'on puisse rapidement les réintégrer dans la vie économique.

> L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est terminé.

Rapport d'activité 2020-CE-132

Relations extérieures

Rapporteur-e:	Bourguet Gabrielle (PDC/CVP, VE)
Représentant-e du gouvernement:	Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi
Remarque:	Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée

Discussion

Bourguet Gabrielle (PDC/CVP, VE). La Commission des affaires extérieures a examiné le rapport 2020 du Conseil d'Etat sur les relations extérieures lors d'une séance tenue en visio-conférence le 30 avril 2021. Elle a traité de cet objet en présence de M. le Conseiller d'Etat Olivier Curty, en charge des relations extérieures, et de M. Patrick Mülhauser, Délégué aux relations extérieures du canton de Fribourg. Pour rappel, M. Mülhauser a succédé à M. Christian Favre au cours de l'année 2020. Au nom de la commission, je les remercie une nouvelle fois de tout cœur pour leur disponibilité et pour l'échange très ouvert et constructif que nous avons pu partager.

La Commission des affaires extérieures remercie le Conseil d'Etat pour ce rapport qui rassemble les relations extérieures de toutes les directions et offre une très bonne vue d'ensemble dans ce domaine. Comme nous l'avons déjà précisé les années précédentes, il doit être lu en relation avec le rapport d'activité du Conseil d'Etat, respectivement les rapports des directions, qui offrent davantage de contenu sur les objets mentionnés dans le document qui nous occupe.

Sur la forme, la Commission des affaires extérieures a constaté à satisfaction que la nouvelle forme donnée au rapport en 2019 déjà et qu'elle avait appelée de ses vœux, afin que les objets et enjeux prioritaires pour notre canton soient mieux mis en exergue, continue d'évoluer favorablement.

Sur le fond, M. le Commissaire du Gouvernement a évoqué cette année particulière marquée par la pandémie de COVID-19, année qu'il a qualifiée de "difficile pour tout le monde". Le fédéralisme en a été chamboulé : au début de la crise, le Conseil

fédéral a pris la main puis a redonné une certaine autonomie aux cantons qui sont consultés avant chaque décision, mais dans des délais extrêmement courts. Le Conseil d'Etat fribourgeois a tout de même pu faire valoir ses intérêts et entendre sa voix. Cette situation d'urgence, ainsi que d'autres dossiers comme l'initiative de limitation, ont surtout démontré l'importance pour les cantons d'être soudés. M. le Commissaire a souligné que malgré un contexte difficile, Fribourg a remporté quelques succès.

M. Mülhauser a évoqué quelques changements dans la manière de définir les dossiers prioritaires pour le canton. Les objectifs principaux du secteur des relations extérieures portent sur ces intérêts prioritaires, sur l'intensification des relations avec la députation fribourgeoise à Berne, mais également avec les autres cantons ainsi qu'avec la Commission des affaires extérieures. Il est important de positionner Fribourg comme canton-pont. M. Mülhauser a relevé à ce titre les rencontres avec la députation fribourgeoise en marge de chaque session parlementaire à Berne, mais aussi les échanges avec des spécialistes de l'Administration fédérale et avec le Conseil fédéral, même s'ils ont été rendus plus difficiles en 2020.

Sur le plan fédéral, différents dossiers de première priorité ont été passés en revue, comme par exemple Agroscope avec Posieux comme campus central, le frein des coûts LAMal avec l'acceptation de certains projets pilotes par le Parlement fédéral comme le système forfaitaire de facturation des médicaments en EMS utilisé à satisfaction par Fribourg, le SICHH, même si, malgré tous les efforts déployés, le succès n'est pas au rendez-vous, ainsi que le dossier de l'accueil extrafamilial dans le cadre de l'ordonnance COVID qui accorde également des aides aux structures publiques.

Sur le plan intercantonal, M. le Commissaire du Gouvernement a brossé un tableau des dossiers prioritaires traités par les différentes conférences intergouvernementales, comme par exemple l'initiative de limitation et la répartition des tâches entre Confédération et cantons, points forts de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC). Les thèmes qui ont occupé la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) ont regroupé les mêmes sujets, mais l'importance de la coopération au sein de cette conférence s'est surtout manifestée durant l'année 2020 au niveau des décisions liées à la pandémie de COVID-19 et à la nécessaire coordination entre les cantons dans ce domaine. Le travail effectué par les conférences intergouvernementales spécialisées a également été relevé. La Région capitale suisse a fêté ses 10 ans durant l'année sous revue et a défini sept thèmes prioritaires, dont deux particulièrement importants pour le canton de Fribourg, soit le bilinguisme et le Cluster Food & nutrition.

Sur le plan international, les deux partenaires principaux de notre canton sont l'Assemblée des régions d'Europe (ARE), qui a notamment édicté en 2020 une prise de position sur le développement durable avec une task force à laquelle participe le canton de Fribourg, et la Région Grand-Est, dont la collaboration a connu une pause en raison de la pandémie.

M. le Commissaire du Gouvernement a terminé sur les dossiers importants à venir pour 2021 : défis liés aux effets de la crise, politique agricole, partage des tâches entre Confédération et cantons, Accord-cadre avec l'Union européenne, financement de la santé, politique des médias, Assemblée générale de l'ARE à Strasbourg et poursuite de la collaboration avec la région Grand-Est.

Durant la discussion qui a suivi la présentation, la question de la gestion intercantonale de la crise sanitaire, qui a fait l'objet d'une certaine cacophonie à ses débuts, est revenue sur la table. L'importance d'une coordination, non seulement au sein des cantons romands mais également avec les cantons alémaniques, a été soulevée. La question des mécanismes mis en place par la CoParl dans le cadre de la conclusion des accords intercantonaux a également été reprécisée.

En conclusion, la Commission des affaires extérieures remercie une nouvelle fois très sincèrement le Conseil d'Etat pour son rapport qui offre une excellente vue d'ensemble des relations extérieures de notre canton et des enjeux prioritaires.

En réitérant également nos sincères remerciements à M. le Conseiller d'Etat Olivier Curty et à M. Patrick Mülhauser pour leur disponibilité et pour la qualité de nos échanges, mais aussi à M. Christian Favre parti relever de nouveaux défis en 2020, je vous invite, au nom de la Commission des affaires extérieures, à prendre acte de ce rapport.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Ich danke der Frau Präsidentin für ihre Ausführung zum Jahresbericht 2020 über die Aussenbeziehung.

Erlauben Sie mir kurz ein paar Worte zur interkantonalen Zusammenarbeit während der Pandemie. Die war natürlich zentral und die wurde auch auf die Probe gestellt.

Comme il a été aussi maintes fois souligné, l'année 2020 a été vraiment compliquée pour nous tous et 2021 nous réserve encore de nombreux défis. Nous avons toutes et tous dû rivaliser d'ingéniosité et d'agilité pour maintenir les liens constructifs, malgré les contraintes liées à la situation sanitaire. Il me semble que la capacité d'adaptation est ainsi devenue l'une des vertus cardinales de cette période de pandémie. Force est de constater qu'il a tout de même été possible de maintenir une collaboration de qualité entre les différents gouvernements cantonaux et ainsi assurer la bonne marche des activités. Cela a été crucial et déterminant.

Qui dit situation exceptionnelle, dit fédéralisme aussi chamboulé, pour reprendre l'expression de M^{me} la Députée. Il faut dire que les gouvernements cantonaux ont su activement collaborer et ainsi faire valoir leurs intérêts auprès de la Berne fédérale. Cela a été et reste finalement le cas grâce notamment à l'énorme engagement des conférences spécialisées - il faut le dire -, que ce soit au niveau des finances, de l'instruction publique, de la santé, de l'économie et d'autres, ainsi que de la CdC et de la CGSO. Comme vous pouvez l'imaginer, les sujets qui ont principalement préoccupé ces conférences étaient liés au COVID, presque exclusivement.

Einerseits mussten die Aufgaben jedes Einzelnen präzisiert werden. Diese Rolle hat die **KDK (09:19)** übernommen und die vorrangigen Ansprechpartnern bei den Vernehmlassungen festgelegt.

Andererseits haben die Ungewissheit aufgrund der Gesundheitslage und das unterschiedliche Krisenmanagement der Kantone auch viel Unverständnis in der Bevölkerung ausgelöst.

La CGSO, au niveau romand, a réalisé un grand travail d'optimisation au niveau de la coordination et de la communication entre ses gouvernements cantonaux. Ainsi, je pense pouvoir dire que les décisions transmises à la population ont gagné en clarté.

Je tiens aussi à souligner l'excellente réactivité de ses acteurs, compte tenu aussi de la qualité des prises de position formulées en dépit de délais de consultation souvent très courts.

En conclusion, je dirais que dans cette situation inédite et malgré des contraintes exceptionnelles, les gouvernements cantonaux ont su s'organiser et surtout se coordonner pour gérer au mieux la situation grâce au soutien des Conférences intercantionales.

Schoenenweid André (PDC/CVP, FV). J'avais deux questions. La première s'adresse à M^{me} la Présidente de la Commission des affaires extérieures et concerne la nouvelle Loi sur les marchés publics mise en place par la Confédération dès le 1^{er} janvier 2021 et tout le travail de la commission interparlementaire, soit du canton de Fribourg soit au niveau de la Suisse romande. Cette loi est très importante, notamment avec les nouveaux critères sur la durabilité qui auront une influence sur les marchés publics de la construction. Le canton de Fribourg est un canton extrêmement important sur le marché de la construction : c'est entre autres pour cela que l'EPFL est venu s'installer à BlueFACTORY avec le Smart Living Lab, car il y a de la connaissance et de l'expertise dans ce domaine. Je veux savoir où en est ce dossier concernant la Loi sur les marchés publics, si vous pouvez informer le Grand Conseil sur l'évolution de ce dossier qui est à mon avis très important pour le canton de Fribourg.

La deuxième question, aussi pour vous et éventuellement pour notre conseiller d'Etat Olivier Curty, porte sur la Région capitale suisse. On en parle un peu moins, alors qu'il y a quelques années, c'était le sujet de collaboration entre Fribourg et une partie des cantons voisins plutôt situés à l'est, c'est-à-dire Berne, Neuchâtel, voire d'autres cantons comme le Valais semble-t-il. Mais aussi avec des villes comme celle de Fribourg ou d'autres villes. Comme on n'en parle plus tellement, je voulais savoir si c'est encore un sujet au sein de la Commission des affaires extérieures, au sein de la Direction de l'économie, pour justement favoriser les échanges afin que Fribourg reste un acteur économique important dans le cadre de la Région capitale suisse. Particulièrement lorsque des entreprises cherchent des terrains pour se développer, il serait important que Région capitale suisse pense aussi au canton de Fribourg. Pouvez-vous nous informer à ce sujet ?

Bourguet Gabrielle (PDC/CVP, VE). Je réponds à vos deux questions. Tout d'abord à celle de la législation - je parle au sens large - sur les marchés publics qui implique la conclusion d'un nouvel accord intercantonal ou d'un accord intercantonal en tout cas révisé, et d'une nouvelle loi cantonale. Je peux vous donner les informations suivantes : en 2015, sauf erreur de ma part, nous avons eu ce sujet en Commission des affaires extérieures. Une commission interparlementaire de consultation avait alors été nommée. Nous avons donc traité de cet objet en commission. Cet objet a ensuite été suspendu en raison de la modification de la législation fédérale à laquelle vous avez fait référence tout à l'heure. Cette législation fédérale est arrivée entretemps, peut-être en 2019 mais j'ai un petit doute sur les dates. L'accord intercantonal a été réadapté suite à l'adoption de la loi fédérale. Il y a quelques adaptations qui étaient nécessaires. Il est ensuite revenu en Commission des affaires extérieures. Nous avons même invité M. Steiert au niveau du BIC - je présidais le BIC à l'époque - et à la Commission des affaires extérieures pour discuter de cette deuxième phase de consultation, mais qui était une consultation un peu plus restreinte puisqu'elle portait essentiellement sur des modifications qui étaient intervenues. Depuis lors, on n'avait plus entendu parlé de cet accord ; j'ai donc repris contact avec M. le Conseiller d'Etat qui est venu en séance des affaires extérieures en visioconférence au début de cette année pour nous faire état de l'avancement du dossier : à cette occasion, il nous a dit que la loi cantonale, et de ce fait l'accord intercantonal - il sera en effet discuté en même temps que la loi cantonale d'application - sont maintenant à bout touchant et qu'ils devraient être très prochainement mis en consultation. Ces dossiers devrait donc venir, selon les dires de M. Steiert, devant le Parlement encore avant la fin de la législature. On peut ainsi s'attendre à voir ces dossiers cet automne sur notre table. Ce sont les informations dont je dispose, mais je ne suis évidemment pas maître du dossier.

Sur Région capitale suisse, on voit que cela fonctionne comme d'habitude. On reçoit régulièrement l'invitation de Région capitale suisse. Sauf erreur de ma part, M. le Conseiller me corrigera, l'assemblée générale a eu lieu en terre fribourgeoise l'année dernière et Région capitale suisse fêtait alors un anniversaire. Pour le contenu de ce qui est discuté, je m'en remets à M. le Commissaire du Gouvernement, qui est plus au front que moi dans ce domaine-là.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Je confirme : Région capitale suisse est bel et bien en vie. La question tombe très bien parce que ce vendredi aura lieu l'assemblée générale de la Hauptstadtregion Schweiz, qui se déroulera malheureusement aussi par visioconférence.

Je vous rappelle rapidement que le canton de Fribourg est représenté par celui qui vous parle et par le Délégué aux relations extérieures, qui joue un rôle très important. Le canton de Fribourg est évidemment aussi représenté par le Syndic de la ville de Fribourg, M. Thierry Steiert, et par le Préfet du Lac, M. Daniel Lehmann. Il y a une forte participation fribourgeoise.

Les sujets qui nous préoccupent actuellement, je vais le dire en allemand.

Diese sogenannte Medienkonzentration, die wir haben, sei dies auf der deutschsprachiger oder auf der französischsprachigen Seite - der neue Journalismus.

Wir haben auch zahlreiche Leuchtturmprojekte. Da ist das Projekt "Human ist", wo es um eine verstärkte Zusammenarbeit im Bereich der Gesundheitspolitik geht. Wir haben einen "Prix du bilinguisme", den wir jedes Jahr verleihen. Und wir haben zahlreiche Foren und Veranstaltungen, die wir promoten.

Dies kurz zu den Aktivitäten der Région capital suisse.

> L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est terminé.

Rapport d'activité 2021-GC-54

Commission des affaires extérieures du Grand Conseil (2020)

Rapporteur-e:	Bourguet Gabrielle (PDC/CVP, VE)
Rapport/message:	30.03.2021 (BGC mai 2021, p. 1678)

Discussion

Bourguet Gabrielle (PDC/CVP, VE). J'ai le grand plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2020 de la Commission des affaires extérieures.

Durant l'année sous revue, trois nouveaux membres ont intégré la Commission suite à la démission de trois membres. Je voudrais réitérer mes très sincères remerciements aux membres qui ont quitté la Commission, soit MM. Xavier Ganioz, David Bonny et Romain Collaud, et souhaiter la plus cordiale bienvenue aux nouveaux membres, soit M^{mes} Muriel Besson Gumy et Violaine Cotting Chardonens ainsi que M. Savio Michellod. Nous avons également accueilli un nouveau membre au début 2021 en la personne de Yvan Mesot, en remplacement de Michel Chevalley. Je profite également de ce rapport pour leur adresser la plus cordiale bienvenue, respectivement mes sincères remerciements. La Commission des affaires extérieures a également pris congé de son Secrétaire de commission, M. Reto Schmid, à qui elle adresse ses plus chaleureux remerciements pour tout son travail et sa reconnaissance pour la mise à disposition de ses précieuses connaissances en matière de relations extérieures. Elle souhaite la plus cordiale bienvenue à son nouveau Secrétaire, M. Alain Renevey, avec qui elle a maintenant pu siéger à plusieurs reprises et dont elle profite des grandes compétences.

En 2020, la Commission des affaires extérieures a siégé à quatre reprises pour traiter :

1. de l'examen préalable du rapport du Conseil d'Etat sur les relations extérieures ;
2. de l'examen préalable du projet de loi portant adhésion au Concordat sur les jeux d'argent CJA au niveau suisse et à la Convention romande sur les jeux d'argent CORJA. Cet objet a été traité et accepté par le Grand Conseil le 17 septembre 2020 ;
3. de l'examen préalable du projet de loi d'application de la Loi fédérale sur les jeux d'argent (LAJA). Cet objet a été traité et accepté par le Grand Conseil le 17 septembre 2020 ;
4. de l'examen préalable du projet de loi portant adhésion aux modifications de la Convention intercantonale relative aux institutions sociales (CIIS). Cet objet a été traité et accepté par le Grand Conseil le 18 septembre 2020.

A deux reprises, elle a par ailleurs arrêté des prises de position par voie épistolaire sur des candidatures aux élections dans des commissions interparlementaires de contrôle.

La Commission des affaires extérieures n'a pas eu à se prononcer dans le cadre de consultations durant l'année 2020.

Lors de sa séance du 28 août, elle s'est penchée sur des propositions qu'elle a transmises dans le cadre de la consultation lancée sur la modification de la Loi sur le Grand Conseil. Elle a adressé à la commission ordinaire chargée de la révision de cette loi les deux propositions suivantes :

- > Compétence pour la ratification d'une convention, la procédure et l'information ;
- > Examen préalable de projets d'actes portant sur des conventions.

La Commission des affaires extérieures a proposé à la commission ordinaire d'étudier l'opportunité d'une procédure formalisée pour l'examen de compétence en matière de conventions. Concrètement, il s'agirait de mettre en place une procédure de publication ou d'information permettant au Grand Conseil d'être informé à temps des décisions prises par le Conseil d'Etat en application des pouvoirs qui lui sont délégués par le Grand Conseil en matière de conventions.

La Commission des affaires extérieures a proposé de biffer à l'art. 13 al. 2 de la LConv l'expression "d'ordinaire" tout en autorisant l'examen d'un projet d'acte approuvant l'adhésion à une convention par une autre commission en sus de celui effectué par la Commission des affaires extérieures. Celle-ci serait ainsi saisie systématiquement plutôt qu'en principe de l'examen préalable de projets d'acte du Grand Conseil relatifs à la collaboration intercantonale, ce qui lui permettrait également de garder une bonne vue d'ensemble des développements en la matière.

La question des processus prévus par la CoParl aurait dû faire l'objet d'une rencontre avec la Conférence des Secrétaires généraux de l'Etat de Fribourg durant l'année 2020, mais a dû être reportée en 2021 en raison de la crise sanitaire. La question de l'information sur ces processus a également été discutée au sein du BIC (Bureau interparlementaire de coordination) dans lequel j'ai le plaisir de représenter le canton de Fribourg et dont j'ai assuré la présidence durant les années 2019 et 2020. En outre, une question sur le fonctionnement des commissions interparlementaires de contrôle, respectivement sur le nombre de membres au sein de ces CIP, a également été adressée au BIC afin qu'il l'examine.

A noter encore que des membres de notre Grand Conseil siègent au sein des six commissions interparlementaires de contrôle qui figurent dans le rapport. Les deux membres de la Commission des affaires extérieures dans chacune de ces commissions rapportent régulièrement sur leurs activités, lui donnant ainsi une vue d'ensemble des activités intercantionales en matière de haute surveillance parlementaire.

Je tiens à remercier très sincèrement tous les membres de la Commission des affaires extérieures pour leur précieuse collaboration. Je voudrais remercier plus particulièrement M. Nicolas Pasquier, Vice-président, pour nos échanges et son soutien qui me sont précieux. Je réitère également mes sincères remerciements aux Secrétaires successifs de la Commission, M. Reto Schmid et M. Alain Renevey, pour leur excellent et précieux travail. Un grand merci à M. le Conseiller d'Etat Olivier Curty, à M. Christian Favre et à M. Patrick Mülhauser, Délégués successifs aux affaires extérieures, pour la collaboration très agréable et constructive que nous avons partagée.

Sur la base de ces considérations, je vous remercie, au nom de la Commission des affaires extérieures, de prendre acte de ce rapport.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Je tiens aussi à remercier M^{me} la Présidente de la Commission ainsi que les membres de la Commission pour leur travail et pour les échanges toujours très importants et très intéressants.

- > Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

—

Comptes de l'Etat 2020-DFIN-62

Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport

Rapporteur-e:	Krattinger-Jutzet Ursula (PS/SP, SE)
Représentant-e du gouvernement:	Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport
Rapport/message:	22.03.2021 (BGC mai 2021, p. 1407)
Préavis de la commission:	07.05.2021 (BGC mai 2021, p. 1479)
Remarque:	Les comptes détaillés font l'objet d'un fascicule séparé annexé au présent volume

Examen de détail

Krattinger-Jutzet Ursula (PS/SP, SE). Die Ausgaben der laufenden Rechnung in der Direktion für Erziehung, Kultur und Sport belaufen sich auf 1,670 Milliarden Franken. Die Einnahmen erreichen einen Betrag von knapp einer halben Milliarde. Dies führt zu dem Resultat, dass die Rechnung 2020 der Erziehungsdirektion um 4,5 Millionen Franken oder um 0,42 Prozent besser abschliesst als budgetiert. Dies hat vor allem vier Gründe.

Erstens: Mit der Revision der Pensionskasse des Staatspersonals wurde im Budget 2020 mit viel mehr Rentenbezügen gerechnet, als schlussendlich eingetroffen sind, nämlich 1,6 Millionen Franken weniger als im Voranschlag eingeschrieben waren.

Zweitens: Die Covid-19-Krise hat dazu geführt, dass weniger Déplacements unternommen wurden und somit auch weniger Entschädigungen und Spesen anfielen.

Drittens: Die Betriebskosten, Strom, Wasser, Heizung usw., für die Mittelschulen fielen bedeutend tiefer aus, da der Unterricht im Fernunterricht stattfand.

Viertens: Die Hilfsdienste wie Logopädie, Psychomotorik oder der Schulpsychologische Dienst haben leider auch viel weniger Aktivitäten zu verzeichnen, da es schwierig war, die Kinder aus der Ferne über digitale Hilfsmittel zu erreichen und zu begleiten.

Dafür hat die Covid-19-Krise dazu geführt, dass die Ausgaben für Stellvertretungen um 2,2 Millionen Franken höher sind als budgetiert, weil viele Lehrpersonen zu einer Risikogruppe gehörten oder in Quarantäne mussten oder krank waren.

Was das Amt für Kultur betrifft, ist festzuhalten, dass der Kanton Freiburg als Unterstützungsmassnahme einen Betrag von 2,6 Millionen Franken bereitgestellt hat. Dazu kommen noch Bundesbeiträge, so dass die Kulturschaffenden einen Gesamtbetrag in der Höhe von 4,6 Millionen Franken erhalten haben. Dass die Kultur, nicht aber der Sport, Unterstützung bekommen hat, ist damit zu erklären, dass die Bereiche Sport und Kultur auf Bundesebene verschieden geregelt wurden.

Zur Universität ist zu erwähnen, dass 2 Millionen Franken weniger Bundessubventionen bezahlt wurden. Hier wurde das Budget überschätzt. Aus den Rückstellungen für den Master in Medizin wurden anstelle der budgetierten 4 Millionen Franken nur 2 Millionen Franken entnommen. Dies reichte aus, um die entstandenen Kosten zu decken.

Zu den Investitionen: Die Nettoinvestitionen für das Jahr 2020 belaufen sich auf 25,9 Millionen Franken. Einige Investitionen mussten zurückgestellt werden, so dass ein Report de crédit getätigt wurde. Das heisst, buchhalterisch sind diese Beträge in der laufenden Rechnung 2020 verbucht, stehen aber 2021 zur Verfügung.

Die wichtigsten Investitionen betreffen das Gymnasium Broye, das Collège Sainte-Croix, die HEP, die Uni und die BCU.

Ich danke Herrn Staatsrat Siggen und seinem Generalsekretär, Herrn Michel Perriard, für die gute Zusammenarbeit und die ausführlichen Antworten auf unsere Fragen.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. Je remercie M^{me} la Rapporteure pour sa présentation. En l'état, je n'ai pas d'autres éléments à évoquer.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

—

Rapport d'activité 2020-CE-132

Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport

Rapporteur-e:	Krattinger-Jutzet Ursula (<i>PS/SP, SE</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport
Préavis de la commission:	07.05.2021 (<i>BGC mai 2021, p. 1406</i>)
Remarque:	Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part constituant une annexe au présent volume

Discussion

Krattinger-Jutzet Ursula (*PS/SP, SE*). Der Tätigkeitsbericht der Direktion für Erziehung, Kultur und Sport ist umfassend, wie jedes Jahr von hoher Qualität und ausführlich. Deshalb werde ich nicht alles zusammenfassen, was Sie alle lesen konnten. Nur ein paar Bemerkungen. In der Einleitung wird die spezielle Situation aufgrund der Pandemie sehr gut beschrieben und zusammengefasst. Das Generalsekretariat war und ist sehr stark gefordert, um diese Situation zu bewältigen und vor allem auch zu organisieren. Das Generalsekretariat ist auch in einer Arbeitsgruppe vertreten, welche die Entflechtung der Aufgaben zwischen Kanton und Gemeinden analysiert.

Zur Universität: Die Gesamtzahl der Einschreibungen an der Uni ist um 14 Prozent gestiegen, vor allem, weil mehr Freiburger Studenten und Studentinnen in Freiburg bleiben. Auch konnte die Anzahl ausländischer Studenten gesteigert werden. Trotzdem muss sich die Universität Freiburg gegen grosse Konkurrenz durchsetzen, um genügend Studierende nach Freiburg holen zu können. Eine Experten-Task-Force bearbeitet die Gesuche um Subventionen der Freiburger Kulturschaffenden, welche in Folge der Pandemie nicht arbeiten konnten.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. Je remercie M^{me} la Rapporteuse pour ces quelques mots. Je n'ai rien à ajouter, si ce n'est de souligner qu'il y a eu, en cette année 2020 et 2021, de forts impacts de la pandémie sur la Direction de l'instruction publique. J'aimerais tirer mon chapeau à tout le corps enseignant et remercier de manière générale le monde de l'enseignement pour les efforts qui ont été entrepris et la détermination, le courage et la créativité qui ont été leur part durant l'année 2020 et cette année 2021 aussi bien sûr.

Hänni-Fischer Bernadette (*PS/SP, LA*). J'ai lu avec attention le rapport d'activité de la DICS. On y parle du SICHH, mais il me manque quelques informations. C'est pourquoi, j'aimerais poser trois questions à M. Jean-Pierre Siggen à ce propos :

1. combien de personnes, ou plutôt de chercheurs, ont déjà quitté le SICHH depuis la décision du Conseil fédéral, ou au contraire, combien y sont restés ?
2. quelles sont les perspectives du Conseil d'Etat pour l'avenir de cette institution ? Est-ce qu'il faut un changement total du personnel ? Est-ce qu'il faut de nouveaux projets qui sont déjà plus ou moins garantis ? Ou bien y a-t-il des entreprises qui travaillent actuellement avec le SICHH, qui paient, qui ont un vrai intérêt à son maintien, avec un autofinancement, ce qui était l'idée du canton lors de sa fondation ?
3. lors de la dernière séance "Zoom" à laquelle j'ai participé, c'était M^{me} la Professeure Fromm, Vice-rectrice, qui la présidait et qui défendait le SICHH. Il me semble avoir entendu que le rectorat de l'Université n'était pas très heureux du fait que le canton donne de l'argent au SICHH alors que les moyens font cruellement défaut à l'Université. Quel est ici l'avis du Conseil d'Etat ?

Flehtner Olivier (*PS/SP, SE*). Das vergangene Jahr hat die Schulen des Kantons vor ungeahnte Herausforderungen gestellt. Ich hatte bereits im September des vergangenen Jahres erwähnt, dass nicht nur die Digitalisierung, sondern vor allem der ausserordentliche Einsatz der Lehrpersonen und Schuldirektorinnen und Schuldirektoren von zentraler Bedeutung waren, um diese Krise meistern zu können. Gerne wiederhole ich darum an dieser Stelle zuerst meinen Dank für diesen grossen Einsatz auf allen Stufen.

Nicht zuletzt wiederhole ich ihn, weil zum damaligen Zeitpunkt nicht oder nicht genau absehbar war, wie sehr uns die Pandemie auch heute noch beeinträchtigt und dass die neuen Varianten des Virus uns vor zusätzliche Herausforderungen stellen würden, so dass in einzelnen Gemeinden nochmals ganze Schulen in Quarantäne geschickt werden mussten.

Wie der Tätigkeitsbericht der Direktion erwähnt, hat sich im letzten Jahr aufgrund dieser Pandemie und des Andauerns derselben auch die Problematik der Unterbesetzung der Schulsozialarbeit in den Primarschulen verschärft, weshalb eine Steuergruppe eingesetzt wurde und die Aufstockung weiterverfolgt werden soll. Das ist sehr begrüssenswert, und ich hoffe

auch sehr, dass diese weitere Aufstockung mit Nachdruck vorangetrieben wird. Vielleicht können Sie uns an dieser Stelle kurz darlegen, wie der aktuelle Stand ist und wie es weitergehen soll.

Mich beunruhigt aber auch die personelle Situation auf der Ebene der Schuldirektorinnen und Schuldirektoren in den Primarschulen. Leider konnte ich hierzu nichts Konkretes im Bericht lesen - der Bericht beschränkt sich darauf, die Anpassung der Funktionsbezeichnung zu erwähnen. Das ist mir etwas wenig, denn wie wir alle wissen, besteht hier seit Langem eine Ungleichbehandlung, indem die Schuldirektorinnen und Schuldirektoren der Primarschulen für die gleiche Arbeit weniger Ressourcen zur Verfügung haben als ihre Kolleginnen und Kollegen auf der Sekundarstufe.

Aber auch auf der Stufe der Primarschule wurde im letzten Jahr eine höhere Belastung gewärtigt. Es mussten Schutzkonzepte erarbeitet, der Fernunterricht geplant, Einsatzpläne angepasst, neue Vorgaben umgesetzt und besorgte Eltern beruhigt werden und noch vieles mehr. Wenn man dann noch liest, dass die Stellenbesetzung letztes Jahr besonders schwierig war, so lässt sich leicht ableiten, dass dies wohl ebenfalls eine zusätzliche Belastung darstellte - und zwar nicht nur zeitlich, sondern es war auch ein Damoklesschwert, diese Nichtbesetzung der Stelle zu verarbeiten, also eine zusätzliche psychische Belastung.

All dies hat die ohnehin prekäre Situation auf der Ebene der Primarschulen wohl noch zusätzlich verschärft. Dies hat wohl dann zuletzt auch dazu geführt, dass wir alle hier im Saal gestern einen Brief erhalten haben, in dem die Association des Directions d'Ecoles primaires und die Vereinigung der Schuldirektionen Deutschfreiburgs gemeinsam auf diese schwierige Situation hingewiesen haben.

Ich bedaure es darum, dass der Bericht sich zu dieser Thematik nicht äussert. Dass die Korrektur dieses Missstandes - sage ich jetzt mal - andauert, ist das Eine. Aber über keine Perspektive zu verfügen, das ist das Andere. Ich wäre Ihnen, Herr Staatsrat, darum sehr dankbar, wenn Sie uns noch etwas ausführen könnten, wie die Planung diesbezüglich aussieht und wie Sie planen, diesen Missstand zu beheben.

Krattinger-Jutzet Ursula (PS/SP, SE). Auf die Frage von Frau Grossrätin Hänni-Fischer bezüglich des SICHH wurden zum Teil bereits bei der Volkswirtschaftsdirektion einige Antworten gegeben. Die restlichen Fragen wird Herr Jean-Pierre Siggen beantworten.

Zu den Fragen von Herrn Grossrat Olivier Flechter bezüglich der Schulsozialarbeit und vor allem auch den Schuldirektoren und -direktorinnen, von denen wir gestern ja alle einen Brief erhalten haben: Ich bedaure sehr, dass hier im Bericht nichts aufgeführt wurde und keine Lösungsvorschläge zu finden sind. Die Fragen sind direkt an Herrn Staatsrat Jean-Pierre Siggen gerichtet.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. Pour répondre à M^{me} la Députée Hänni-Fischer, je n'ai pas la statistique précise du nombre de personnes qui ont bougé. Ce que je peux vous dire, c'est que le cœur de l'équipe qui se trouvait au SICHH est toujours là. C'est évidemment un centre de recherches, mais on y fait actuellement des tests. Ils ont mis au point une technique particulière et originale pour laquelle ils ont été accrédités. En ce sens, on profite de leur capacité de recherches supérieures, même si le SICHH ne fonctionne actuellement plus vraiment comme un centre de recherches, mais plutôt comme un centre de fabrication de tests. Là, on a une situation qui est délicate, parce que ce n'était pas le but et ce n'est pas la raison d'être des personnes qui sont là. Actuellement, elles sont encore là. On vous l'a dit, elles vivent avec les montants qui leur ont été attribués et qui devaient se terminer, mais grâce aux tests, on a pu prolonger un peu la durée de vie. Le centre est actuellement en intenses discussions avec plusieurs organismes repreneurs, également de l'étranger. Je reçois pratiquement tous les jours des informations, des éléments qui bougent, et je ne peux pas vous en dire plus maintenant, à part que c'est un moment important effectivement sous cet angle.

Vous avez parlé ensuite de nouveaux projets : c'est évidemment lié à cela. L'autofinancement en tant que tel, qui avait été annoncé au début, devait être acquis après 7 ans. On n'y est toujours pas après ces 7 ans. Le Conseil d'Etat avait indiqué, en 2017, lors des discussions, que le principe même d'autofinancement n'était plus un objectif crédible. M^{me} Fromm est en même temps la Vice-rectrice de l'Université et la présidente du SICHH, donc sous cet angle-là, le rectorat et le SICHH sont en parfaite coordination. La collaboration avec le SICHH avait été lancée dès le début. L'Université est l'actionnaire principal et elle est aussi impliquée dans les discussions actuelles avec les repreneurs. Donc, sous cet angle-là, il y a une cohérence et une coordination assurées. Et à ce sujet, aucun problème ne m'a été relaté à l'interne.

Pour les remarques de M. le Député Flechtner, évidemment que le rapport annuel a une limite dans sa taille, et le nôtre est déjà très long. Vous avez relevé des éléments essentiels. Pour ce qui concerne les travailleurs sociaux, si j'ai bien compris cet élément-là, on a déjà eu le temps d'en discuter : moi, je prépare des réponses à des interventions parlementaires. On vous a récemment fait un tableau de la situation et j'ai obtenu un petit plus pour cette année, qu'on a évidemment maintenant utilisé, et on continue de travailler. Toujours pour les travailleurs sociaux, je suis aussi en contact avec des responsables non seulement du côté alémanique, mais aussi avec la partie romande, où les travailleurs sociaux s'étaient moins développés,

notamment avec Bulle. Donc, sous cet angle-là, je dois venir avec des réponses et les choses sont en train d'être discutées pour être planifiées pour la prochaine législature. Je suis toujours dans cette dynamique-là.

Pour ce qui est des remplacements, vous avez raison de le dire, c'est difficile. Vous l'avez vu dans les comptes : "heureusement" que l'on n'a pas eu la vague de départs qu'on craignait, mais il y a quand même eu en 2019 et en 2020 deux vagues significatives d'enseignants qui ont pris leur retraite. Les mesures que nous avons prévues, soit pour le nombre d'étudiants formés, soit pour des mesures plus strictes - par exemple en termes de congés non payés -, semblent suffire pour l'instant, mais on reste extrêmement vigilants. On reste aussi en attente de ce qui va devoir être fait au mois de juillet, quand on fait les nouveaux contrats en cherchant des enseignants. Donc, tout cela est très tendu. Il me semble cependant que pour l'instant, avec les mesures prévues, on répond aux besoins. Mais évidemment qu'on ne règle pas de manière pérenne l'assèchement qu'on a sur l'école primaire et le besoin, à moyen terme, de compléter. C'est pour ça que les mesures d'augmentation des étudiants de la HEP vont perdurer, ce n'est pas limité à l'effet Caisse de pension. On va encore compléter par la suite pour arriver à un niveau satisfaisant.

Pour ce qui concerne la lettre que vous avez reçue de l'Association des Directeurs, que j'ai aussi reçue, nous allons y répondre dans le détail. Ce que j'aimerais dire, c'est l'année passée a été évidemment très particulière, avec une mise à contribution de tout le monde et pas seulement des Directeurs d'écoles primaires. Tout le monde a été mis à contribution, et comme je le relevais avant, j'adresse un immense coup de chapeau de mon côté pour le travail qui a été accompli. J'espère bien que sous cet angle, la pandémie, après une année choc, aura une année de stabilisation et qu'on retourne vers la normale.

Pour ce qui est de la dotation des Directeurs d'écoles primaires, j'ai d'abord observé que dans le Message présenté en 2012 pour créer cette colonne vertébrale de Directeurs d'écoles primaires qui n'existaient pas, on prévoyait 56 EPT. Actuellement, on en est à 67. On a donc soutenu, on a maintenu et on a tenu compte évidemment des nouvelles écoles créées, en consolidant le tout.

Si on regarde maintenant la chose sous l'angle du cahier des charges des Directeurs, là il me manque encore "un chouïa", en tout cas un EPT, un petit peu plus peut-être, un ou deux, pour ce qui est des Directeurs d'établissements eux-mêmes. On a prévu cela pour cette année aussi et je le remets également de nouveau pour l'année prochaine, pour compléter. On a également besoin d'une aide supplémentaire pour des Directeurs d'établissements qui ont encore deux cercles scolaires, alors que normalement, la loi n'en prévoit qu'un. Là aussi, j'ai encore besoin d'un soutien. Mais ces éléments-là, je les ai cette année et je les mets au budget pour l'année prochaine, du point de vue de la DICS, pour compléter.

Après, si on prend un tout petit peu de recul, évidemment que du côté du secondaire I, avec lequel on compare l'école primaire au niveau des Adjoints de Direction, on a mis presque 20 ans pour consolider. Je ne vais pas pouvoir, d'un coup de baguette magique, faire la même chose en une année. Il me faudra donc quelques années pour consolider également les Adjoints au niveau des Directions d'écoles primaires. Mais ça, on le sait, et je dirais que c'est une tension sur laquelle on reste et sur laquelle on travaille.

Je le relève encore une fois hélas, comme pratiquement toutes les années depuis que je suis Conseiller d'Etat : ce qui nous manque au budget quand même, ce sont les 20 millions de bascule fiscale. Avec 20 millions de charges supplémentaires, ça me freine dans mes capacités de répondre à ces besoins-là. Enfin, quand on regarde la conduite de l'école primaire, si vous prenez un peu de recul, il y avait avant la loi scolaire 11 inspecteurs et en dessous, hiérarchiquement parlant, il y avait des milliers d'enseignants. Là, on a mis une colonne vertébrale avec les Directeurs d'école et, aujourd'hui, pour gérer l'école primaire, j'ai 11 Inspecteurs et 67 Directeurs d'établissement. Donc, le canton a fait un effort immense pour mieux gérer son école primaire et pour donner l'appui qu'il faut. Comme je l'ai dit, on complètera, mais on arrive maintenant à la fin avec quelques ajustements qui sont encore nécessaires. Bien entendu, les Adjoints, ça viendra aussi. Parfois, ils sont déjà là, mais il faudra les compléter dans la durée.

> L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est terminé.

—

Rapport d'activité 2021-DICS-10 RA 2020 de l'Office cantonal du matériel scolaire (OCMS)

Rapporteur-e:	Krattinger-Jutzet Ursula (PS/SP, SE)
Représentant-e du gouvernement:	Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport
Préavis de la commission:	30.04.2021 (BGC mai 2021, p. 1604)
Remarque:	Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée

Discussion

Krattinger-Jutzet Ursula (PS/SP, SE). Das Jahr 2020 wurde für die kantonale Lehrmittelstelle durch zwei Ereignissen geprägt: zum Einen die Pandemie und zum Anderen die komplette Finanzierung des Schulmaterials durch den Kanton.

Dank mehr Umsatz und einer leicht höheren Marge auf die Produkte konnte die kantonale Lehrmittelstelle einen Gewinn von 550 000 Franken erwirtschaften.

Emonet Gaétan (PS/SP, VE). Je déclare mes liens d'intérêts : je suis enseignant et Président de la Société pédagogique fribourgeoise francophone. A ce titre, j'ai eu de nombreux contacts avec la DICS, le SENOF et les responsables de l'OCMS, afin de préparer les grands changements opérés depuis une année bientôt au niveau des commandes de fournitures scolaires. Cette cantonalisation et le report de toutes nos commandes vers l'OCMS a été un véritable défi, que notre fournisseur a relevé avec un certain brio. C'est qu'il a fallu faire face à une forte croissance du volume de commandes, à une augmentation de la demande, il a même fallu engager des auxiliaires pour faire face à l'afflux de demandes, en particulier en fin d'année, où les enseignants et les enseignantes ont profité de l'argent qui leur restait pour faire des achats massifs, ceci en prévision des activités prévues dans leur programme pour le début de l'année 2021. Il a fallu aussi, à la suite de la quasi-obligation pour le corps enseignant de se fournir auprès de l'OCMS, élargir l'assortiment et proposer de nouveaux produits. Il a fallu aussi faire preuve de souplesse pour stocker tout ce matériel et de nombreuses synergies ont été développées aussi avec les cantons voisins. En cela, je n'ai rien à dire et l'adaptation de l'OCMS a été un défi bien relevé. Cependant, il reste des problèmes qu'il s'agit de régler assez rapidement, afin que le système puisse fonctionner et que les enseignants et les enseignantes puissent continuer à profiter d'un office qui propose des prestations de qualité. Je prendrai deux exemples de demandes qui nous sont parvenues :

1. tout d'abord, il y a le site internet qui doit être revu : les produits doivent être mieux présentés, l'état du stock mis à jour très régulièrement par une seule personne dont c'est la mission, le moteur de recherche amélioré et les délais de livraison stipulés. Sans le développement d'un site de qualité, les commandes sont compliquées et il y a une perte de temps considérable pour les enseignants et les enseignantes ;
2. l'OCMS doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour proposer des prix encore plus attractifs. Malgré une politique de regroupement des commandes, de contacts avec des grands fournisseurs et la recherche de prix concurrentiels pour de nombreux produits, notamment en ce qui concerne les fournitures pour les activités textiles, d'autres sites proposent des offres meilleur marché. C'est donc un point à développer, car les enseignants et les enseignantes, dans la gestion de leur budget et des sommes mises à leur disposition, comparent les prix et cherchent toujours à faire des économies sur leurs fournitures.

Je reste très optimiste sur le développement de l'OCMS, dont le rapport d'activité est très complet, et attend que les bugs de cette année si particulière soient améliorés.

Sudan Stéphane (PDC/CVP, GR). Je déclare mes liens d'intérêts avec le dossier : je suis Directeur d'école primaire et donc client de l'OCMS.

Le groupe le Centre a analysé attentivement le rapport de l'Office cantonal du matériel scolaire pour l'année 2020. On peut y relever le travail sérieux effectué dans cet office et remercier le directeur, M. Vial, pour sa gestion efficace. L'an dernier, il a relevé le défi de poursuivre la bonne marche de cette institution, en prenant en compte les innovations numériques, les retombées de la nouvelle Loi scolaire sur la gratuité du matériel, ainsi que la gestion des perturbations causées par le COVID. La situation est saine et on peut noter cette année une hausse de 13,3 % du chiffre d'affaire, qui génère un résultat d'exploitation favorable de près de 557 000 frs. Les 300 000 frs supplémentaires extraordinaires étant en fait une provision pour la mise en place de moyens numériques prévus pour les nouvelles méthodes de chant au primaire en 2021-2022. Comme il fallait s'y attendre, une hausse des ventes dans les locaux a eu lieu cette année et l'OCMS a bien réagi en augmentant les heures d'ouverture de 3,5 heures par semaine et en engageant du personnel supplémentaire. Nous pouvons également constater que les nombreux mandats de prestation, selon le plan établi, sont très bien respectés par l'OCMS.

En tant qu'utilisateur concerné par cet office, je remercie l'OCMS et son Conseil d'administration d'avoir tenu compte des remarques faites l'an passé, à savoir :

1. un feedback de la part des enseignants, des RE et des communes à la fin de l'exercice 2020, ceci dans le but d'une amélioration constante de l'interface entre l'office et ses utilisateurs, ce qui a été fait avec l'arrivée au sein du Conseil d'administration de M. Michael Dayer, Directeur d'école;
2. en groupant la facturation au niveau des comptes cantonaux des sommes allouées pour les MEP et les divers moyens didactiques, tout en augmentant la palette de choix du catalogue officiel, afin que les cercles scolaires puissent commander avec leurs différentes sensibilités pédagogiques.

Une des nouveautés dans le plan quinquennal 2021-2025 des mandats de prestations est le développement du shop de vente en ligne, pour éviter ainsi des visites de clients trop importantes, des trajets motorisés inutiles et des augmentations d'heures d'ouverture. Il serait donc bon, à mon avis, de compléter ce choix judicieux en supprimant également tous les frais de port des envois de matériel, pour inciter encore plus les enseignants à utiliser le e-shop.

Pour terminer, je tiens à remercier M. Nicolas Aebischer et son équipe pour le soutien, les renseignements et la rapidité de traitement lors de nombreuses commandes de matériel tout au long de l'année, le Conseil d'administration et les auteurs du rapport.

C'est avec ces considérations que le groupe le Centre prend acte de celui-ci.

Krattinger-Jutzet Ursula (*PS/SP, SE*). Die Fragen zur Lehrmittelstelle von den Grossräten Gaétan Emonet und Stéphane Sudan bezüglich einer Restrukturierung, dem Funktionieren und den Preisvergleichen wird von Herr Staatsrat Siggen beantwortet.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. Je remercie les députés - je dirais presque les utilisateurs de l'OCMS ! - qui sont intervenus avec des remarques fort judicieuses. L'année 2020, avec la rentrée scolaire en automne, était la première avec la reprise complète de cette fonction par l'OCMS. En fait, seule cette année sera une année complète, avec toute l'année consacrée à cet échange avec l'OCMS. L'OCMS a extrêmement bien travaillé et est très attentif aux réactions des utilisateurs. Lorsqu'on fait des transitions comme ça, on a besoin évidemment d'avoir le feedback de ce qui se passe, pour corriger. Je crois que les remarques que vous avez faites, je les leur transmettrai pour qu'ils y soient attentifs. J'en relève une en particulier, celle du site internet : il ne s'agit pas seulement de la transition, mais cet outil est de plus en plus utilisé et il faut être effectivement performant, avec la convivialité qu'il faut, mais aussi la puissance du moteur de recherche suffisante pour qu'on puisse le faire correctement. Ces éléments nous sont connus. Je sais que l'OCMS y attache beaucoup d'importance, est très réactif et continuera de l'être à l'avenir.

Merci pour votre appui et votre attention.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Comptes de l'Etat 2020-DFIN-62

Comptes généraux de l'Etat de Fribourg - Bilan, annexes aux comptes

Rapporteur-e:	Piller Benoît (<i>PS/SP, SC</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Godel Georges, Directeur des finances
Rapport/message:	22.03.2021 (<i>BGC mai 2021, p. 1407</i>)
Préavis de la commission:	07.05.2021 (<i>BGC mai 2021, p. 1479</i>)
Remarque:	Les comptes détaillés font l'objet d'un fascicule séparé annexé au présent volume

Discussion

Piller Benoît (*PS/SP, SC*). Les comptes 2020 de l'Etat se soldent par un léger excédent de revenus. Ce résultat est atteint, moyennant une part au bénéfice de la BNS plus importante que prévue et des prélèvements sur les fonds et provisions en forte progression. Cela compense les importantes dépenses imprévues faites en lien avec la pandémie de COVID-19.

Avant les opérations de clôture, l'excédent de revenus du compte des résultats est de 20,8 millions. Sur ce montant, on ajoute 50 millions pris sur le bénéfice de la BNS, 15 millions sur la provision relative à l'assainissement de l'HFR, puis on retranche 85 millions de provision pour les dépenses et mesures d'aides COVID-19. On arrive donc à un excédent de revenus pour le compte des résultats de 0,8 million.

Le total du bilan de l'Etat est de 3249,6 millions de frs au 31 décembre 2020.

L'actif comprend d'une part les biens du patrimoine financier, qui sont donc réalisables sans porter atteinte à l'accomplissement des tâches publiques, et d'autre part les biens du patrimoine administratif affectés durablement à la réalisation des tâches prévues par la législation.

La fortune nette se monte à 755 millions. A noter que 98.5 % de la fortune est affectée.

Dans les annexes aux comptes, on trouve entre autres le bilan, le tableau des flux de trésorerie, l'état du capital propre et le tableau des immobilisations, le tableau des provisions, la liste des fonds et fondations et les investissements en cours. Tous ces tableaux sont disponibles dans le document des comptes de l'Etat ou en résumé dans le message qui l'accompagnait.

Godel Georges, Directeur des finances. Tout d'abord, permettez-moi de remercier le Rapporteur de la Commission pour les explications qu'il vient de donner. J'y ajoute encore deux éléments.

En préambule, le bilan reflète l'ensemble des opérations qui ont été discutées avec les différentes Directions, respectivement l'entrée en matière sur les 7 Directions. Le bilan reflète aussi une opération qui est passée directement par le bilan, à savoir les 325 millions de la Caisse de pension dont on a largement discuté. Je signale entre autres que l'Inspection des finances fait un examen approfondi du bouclage des comptes cette année. Un rapport de 38 pages, sans aucune remarque, a été transmis à la Commission de finances et de gestion. Je peux remercier l'Administration des finances, ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour le travail efficace, précis et pointu de toutes ces opérations sur les comptes 2020. C'était un travail très important, avec toutes les complications de bouclage de cette année, comme vient de l'expliquer le Rapporteur de la Commission.

Avec ces éléments, j'en ai terminé.

> L'examen du bilan et des annexes est terminé; il n'y a pas de modification.

Comptes de l'Etat 2020-DFIN-62

Comptes généraux de l'Etat de Fribourg - Récapitulation

Rapporteur-e:	Dietrich Laurent (<i>PDC/CVP, FV</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Godel Georges, Directeur des finances
Rapport/message:	22.03.2021 (<i>BGC mai 2021, p. 1407</i>)
Préavis de la commission:	07.05.2021 (<i>BGC mai 2021, p. 1479</i>)
Remarque:	Les comptes détaillés font l'objet d'un fascicule séparé annexé au présent volume

Discussion

Dietrich Laurent (*PDC/CVP, FV*). Je crois que les comptes ont été suffisamment débattus, et de manière assez longue. Il a été répondu aux questions, je n'ai donc pas de remarque particulière sur la récapitulation des comptes généraux.

> L'examen de la récapitulation est terminé; il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité 2020-CE-132

Conseil d'Etat : ensemble de l'activité 2020 - Récapitulation

Rapporteur-e:	Dietrich Laurent (<i>PDC/CVP, FV</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Godel Georges, Directeur des finances
Préavis de la commission:	07.05.2021 (<i>BGC mai 2021, p. 1406</i>)
Remarque:	Le rapport d'activité du Conseil d'Etat fait l'objet d'un tiré à part constituant une annexe au présent volume

Discussion

Dietrich Laurent (*PDC/CVP, FV*). Le rapport d'activité du pouvoir exécutif a été présenté par le Représentant de la Commission. Je n'ai donc pas de remarque, si ce n'est de remercier encore une fois le Conseil d'Etat pour la gestion de la crise et le bon résultat 2020. Cela a été relevé lors de la séance de la CFG.

Godel Georges, Directeur des finances. Je n'ai rien à ajouter, si ce n'est remercier le Rapporteur de la Commission. Quant à ses remerciements, je les transmettrai à mes collègues du Gouvernement.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Comptes de l'Etat 2020-DFIN-62

Décret relatif au compte d'Etat du canton de Fribourg pour l'année 2020

Rapporteur-e:	Dietrich Laurent (<i>PDC/CVP, FV</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Godel Georges, Directeur des finances
Rapport/message:	22.03.2021 (<i>BGC mai 2021, p. 1407</i>)
Préavis de la commission:	07.05.2021 (<i>BGC mai 2021, p. 1479</i>)
Remarque:	Les comptes détaillés font l'objet d'un fascicule séparé annexé au présent volume

Entrée en matière

Dietrich Laurent (*PDC/CVP, FV*). La Commission de finances et de gestion est entrée en matière et a accepté ce décret à l'unanimité.

> L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Lecture des articles

I. Acte principal : Décret relatif au compte d'Etat du canton de Fribourg pour l'année 2020

Art. 1

> Adopté.

II. Modifications accessoires

> Adoptées.

III. Abrogations accessoires

> Adoptées.

IV. Clauses finales

Godel Georges, Directeur des finances. Permettez-moi juste de remercier la Commission des finances et de gestion ainsi que l'ensemble des rapporteurs et le Grand Conseil pour les discussions constructives qu'il y a eues avec ce bouclage des comptes 2020 marqués, comme vous le savez, par cette pandémie. C'était compliqué, je voulais donc le relever et remercier sincèrement l'ensemble de la Commission et des députés, pour les discussions et les questions constructives.

> Adoptées.

Titre et préambule

> Adoptés.

> La lecture des articles est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

. Avant de passer au vote final, j'aimerais, au nom du Grand Conseil, remercier M. le Commissaire pour tous le sérieux et la disponibilité dont il a fait preuve dans la présentation des comptes 2020, mais aussi des comptes des années précédentes. Merci beaucoup.

Vote final

> Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 77 voix contre 0. Il n'y a aucune abstention.

Ont voté oui:

Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Kubschi Grégoire (GR,PS/SP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Besson Gumy Muriel (SC,PS/SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Mesot Yvan (VE,UDC/SVP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Berset Solange (SC,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Senti Julia (LA,PS/SP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Favre Anne (GR,PS/SP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Cotting Charly (SC,PLR/FDP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Berset Christel (FV,PS/SP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Bonvin-Sansonens Sylvie (BR,VCG/MLG), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Bonny David (SC,PS/SP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Piller Benoît (SC,PS/SP), Fattebert David (GL,PDC/CVP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Chantal Müller (LA,PS/SP). *Total: 77.*

Loi 2020-DICS-11

Modification de la loi sur la scolarité obligatoire (interdiction de divulgation d'informations)

Rapporteur-e:	Genoud François (PDC/CVP, VE)
Représentant-e du gouvernement:	Siggen Jean-Pierre , Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport
Rapport/message:	02.02.2021 (BGC mars 2021, p. 1494)
Préavis de la commission:	15.03.2021 (BGC mars 2021, p. 1502)

Entrée en matière

Genoud François (PDC/CVP, VE). La commission parlementaire s'est réunie une fois pour l'examen de la modification de la loi sur la scolarité obligatoire (interdiction de divulgation d'informations), objet du débat de ce matin.

C'est avec plaisir que je remercie, au nom des membres de la commission, le Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport M. Jean-Pierre Siggen, ainsi que le Chef de service de langue française M. Hugo Stern et le Chef de service de langue allemande M. Andreas Maag. De par vos compétences, vous nous avez permis de procéder à l'examen de cette modification en nous apportant de précieux éclairages et des compléments d'information. Merci également à notre Secrétaire

parlementaire, M. Renevey, pour la rédaction du procès-verbal et également pour l'aide de traducteur apportée au président dont le bilinguisme veveysan faisait défaut.

Cette modification de la loi scolaire se rapporte à un seul article. Son origine fait suite à la motion déposée le 25 juin 2019 par nos collègues député-e-s André Schneuwly et Antoinette de Weck et acceptée à l'unanimité par le Grand Conseil le 4 février 2020. Cette motion demandait la poursuite du projet "Win3, trois générations dans la salle de classe" soutenu par Pro Senectute et qui se déroule depuis de nombreuses années dans dix cantons alémaniques et dans certaines écoles de la partie alémanique de notre canton. L'article 42 de la loi scolaire, portant sur la protection de la vie privée, doit être complété en conséquence. Les discussions de la commission ont surtout été alimentées par la différence entre les interventions ponctuelles, dont l'entière responsabilité des engagements appartient aux directions d'écoles, et les interventions régulières, responsabilité de la DICS par l'intermédiaire du Service de l'enseignement obligatoire.

L'entrée en matière de la commission a été acceptée à l'unanimité après avoir entendu les réponses aux questions apportées par M. le Commissaire et ses Chefs de service. L'article 42 a également été adopté à l'unanimité selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. Je remercie M. le Rapporteur qui a donné les éléments essentiels. J'aimerais peut-être juste informer que le projet lui-même "Win3" vit une période difficile liée à la pandémie. Durant la "Schuljahr" 2019-2020, il y avait vingt-quatre intervenants et ils ne sont plus que quatre actuellement. On espère bien qu'avec la vaccination généralisée on puisse peut-être dès cet automne avoir une meilleure participation et retrouver l'élan qui était celui de ce projet.

Je voulais aussi relever que pour les questions scolaires, les sensibilités sont souvent différentes entre la partie alémanique et la partie francophone du canton. Jusqu'à présent, le Service de l'enseignement obligatoire de langue française n'avait jamais reçu de demande pour des interventions régulières de seniors dans les classes. Par contre, de très nombreuses interventions ponctuelles ont lieu depuis longtemps et sont soumises à l'autorisation des directions d'école. Le cadre actuel permet donc des interventions régulières, aussi dans la partie francophone. Certainement qu'avec, je l'espère, la fin rapide de la pandémie, on pourra retrouver un élan dans ce domaine.

Je précise également que le Conseil d'Etat a renoncé à une modification de l'article 28 du règlement de la loi scolaire, article souvent évoqué en commission, car son application s'est avérée efficace jusqu'à ce jour. Le pilotage, le contrôle ainsi que l'attribution des autorisations pour implications régulières incombent à la DICS, respectivement au service de l'enseignement concerné. De cette manière, la Direction conserve la vision d'ensemble de la participation régulière des seniors à l'école ordinaire. Il est en outre à remarquer que l'évaluation de chaque demande, régulière ou ponctuelle, est aussi l'objet d'une étroite collaboration entre la direction des écoles concernées et l'inspectorat scolaire.

Als Fazit: Der Staatsrat beantragt die Annahme der Gesetzesänderung von Artikel 42 Abs. 1 des Schulgesetzes, damit die Wahrung der Privatsphäre der Schülerinnen und Schüler gewährleistet ist und sich schulexterne Personen wie beispielsweise Seniorinnen und Senioren, die regelmässig im Klassenzimmer anwesend sind, dem Amtsgeheimnis unterliegen.

Favre-Morand Anne (PS/SP, GR). Mes liens d'intérêts : je suis enseignante et médiatrice scolaire. J'interviens au nom du groupe socialiste.

"Trois générations en classe", ce projet intergénérationnel de Pro Senectute, peu ou même pas connu du côté romand, pourra devenir un moyen d'échanges fort apprécié entre les générations après surtout la crise COVID.

Pour bien comprendre la proposition de modification de loi, il faut distinguer les interventions ponctuelles et régulières, M. le Rapporteur l'a dit. En effet, dans le cadre du projet Win3, nous parlons d'interventions régulières. Dans ces cas-là, la DICS garde la responsabilité de l'engagement et les seniors sont donc tenus au secret professionnel, comme l'ensemble des intervenants réguliers.

Le groupe socialiste entrera en matière sur ce projet de modification de loi. Nous sommes convaincus par ce projet et y voyons la chance d'une meilleure compréhension entre les générations par la collaboration et la communication. Il sera toutefois nécessaire d'être particulièrement attentif aux rôles et devoirs de chacun. Il est spécifié que le senior n'aura aucune tâche pédagogique lorsqu'il intervient en classe. Il est important de le notifier même si une rencontre entre un intervenant senior et un enfant aura dans tous les cas une dimension pédagogique. Les enseignantes et les enseignants ont une formation de qualité qui leur permet d'assumer la responsabilité pédagogique dans leur classe. Une discussion sur le cadre de l'intervention du senior dans la classe pourrait se montrer garante d'un positionnement adéquat afin de pouvoir profiter des bénéfices de ce projet intergénérationnel pour tous les acteurs.

Schneuwly André (VCG/MLG, SE). Meine Interessenbindung: Ich bin Mitmotionär und Mitglied des Stiftungsrates von Pro Senectute. Die Fraktion Mitte-Links-Grün stimmt dieser Gesetzesänderung einstimmig zu. Mit dieser Anpassung des Artikel

42 des Schulgesetzes stehen die Türen in den Schulen für die Mitwirkung von Dritten - insbesondere von Seniorinnen und Senioren - nun auch gesetzlich offen.

Dies ist auch im Sinne des Konzeptes von Senior+. Damit kann das von Pro Senectute lancierte Projekt weiterentwickelt werden. Dieses generationenübergreifende Zusammenwirken ist für die Schülerinnen und Lehrpersonen im Alltag der Schule eine grosse Bereicherung.

Schwander Susanne (PLR/FDP, LA). Ich habe keine Interessen anzumelden, ausser, dass ich Kommissionsmitglied war. Ich äussere mich im Namen der Fraktion der Freisinnig-Demokratischen Partei.

win3, das ist das erfolgreiche Generationenprojekt von Pro Senectute. In vielen Schulen der Deutschschweiz sind Seniorinnen und Senioren seit Jahren freiwillig und unentgeltlich in Kindergärten und Schulklassen aktiv. Die Senioren verbringen zwei bis vier Stunden pro Woche in einer Kasse. Sie bilden mit den verantwortlichen Lehrpersonen Teams und übernehmen entsprechend ihren Fähigkeiten gemeinsam vereinbarte Aufgaben.

Der regelmässige Kontakt sensibilisiert alle Beteiligten für die unterschiedlichen Lebenswelten und fördert den Austausch und das Verständnis zwischen den Generationen. Die Senioren erhalten Wertschätzung für eine sinnvolle Aufgabe in der Gesellschaft. Es ermöglicht ihnen einen Einblick in die Welt der Lehrpersonen und der Kinder. Die Schüler und Schülerinnen profitieren vom Erfahrungswissen und der erweiterten Weltsicht älterer Menschen. Dies fördert die gegenseitige Toleranz und den Abbau von Vorurteilen. Die Lehrpersonen erfahren Unterstützung von älteren Menschen und können vielfältiger unterrichten. Im Austausch mit den Senioren erhalten sie Bestätigung und Wertschätzung für ihre Arbeit.

Das Projekt win3 wird an verschiedenen Deutschfreiburger Schulen seit Jahren erfolgreich umgesetzt. Nun soll es auch im frankophonen Kantonsteil Fuss fassen. Bei der Diskussion zwischen Pro Senectute und der Erziehungsdirektion wurde festgestellt, dass ein Artikel im Schulgesetz angepasst werden muss und dass von Senioren in Zukunft ein Strafregistrauszug eingefordert werden muss.

Die Motionäre verlangen weiter, dass die Bewilligung der regelmässigen Mitwirkung von Dritten künftig in die Kompetenz der Schuldirektionen fallen sollte. Nach Erläuterungen zu den Verantwortlichkeiten innerhalb der Erziehungsdirektion war den Kommissionsmitgliedern klar, dass dieses Ansinnen nicht umgesetzt werden kann.

Die Fraktion der Freisinnig-Demokratischen Partei unterstützt den Gesetzesartikel, wie er uns heute präsentiert wird und hofft, dass damit ein Grundstein gelegt wird, damit viele Schulen im frankophonen Kantonsteil das Projekt win3 einführen werden.

Zosso Markus (UDC/SVP, SE). Die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei hat die Änderung des Gesetzes diskutiert. Wir sind für Eintreten und stimmen der Gesetzesänderung einstimmig zu.

Genoud François (PDC/CVP, VE). Merci à tous les groupes qui se sont exprimés pour leur entrée en matière. Tous reconnaissent la qualité de cette modification et surtout cette collaboration possible entre les seniors et les enseignants.

Pour les autres remarques, je laisserai M. le Commissaire du Gouvernement prendre position.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. Je remercie toutes les interventions. Je n'ai pas noté de questions particulières, si ce n'est l'appui à ce projet. Je peux vous assurer de l'appui également de la DICS à ce projet, comme je l'ai dit un renouveau lié à la fin de la pandémie pour qu'on puisse à nouveau accueillir les seniors dans les classes de manière plus importante, sans danger.

Je n'ai pas d'autres éléments à rajouter, si ce n'est de remercier encore une fois tous les groupes.

> L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Première lecture

I. Acte principal : Loi sur la scolarité obligatoire (loi scolaire, LS) du 9.9.2014

Art. 42 al. 1 (modifié)

Genoud François (PDC/CVP, VE). Cet article précise la modification proposée par le Conseil d'Etat afin d'interdire aussi "aux autres intervenants et intervenantes réguliers et régulières la divulgation d'informations dans l'exercice de leur fonction".

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

II. Modifications accessoires

> Adoptées selon la version initiale du Conseil d'Etat.

III. Abrogations accessoires

- > Adoptées selon la version initiale du Conseil d'Etat.

IV. Clauses finales

- > Adoptées selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Titre et préambule

- > Adoptés selon la version initiale du Conseil d'Etat.
- > La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

Deuxième lecture

I. Acte principal : Loi sur la scolarité obligatoire (loi scolaire, LS) du 9.9.2014

- > Confirmation du résultat de la première lecture.

II. Modifications accessoires

- > Confirmation du résultat de la première lecture.

III. Abrogations accessoires

- > Confirmation du résultat de la première lecture.

IV. Clauses finales

- > Confirmation du résultat de la première lecture.

Titre et préambule

- > Confirmation du résultat de la première lecture.
- > La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

- > Au vote final, ce projet de loi est adopté dans son ensemble, sans modifications, par 82 voix contre 0. Il n'y a aucune abstention.

Ont voté oui:

Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Besson Gummy Muriel (SC,PS/SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Mesot Yvan (VE,UDC/SVP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Ballmer Mirjam (FV,VCG/MLG), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Emonet Gaëtan (VE,PS/SP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Berset Solange (SC,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Senti Julia (LA,PS/SP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Favre Anne (GR,PS/SP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Cotting Charly (SC,PLR/FDP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Berset Christel (FV,PS/SP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VCG/

MLG), Fattebert David (GL,PDC/CVP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Chantal Müller (LA,PS/SP). *Total: 82.*

Rapport d'activité 2020-GC-205

Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) (2020)

Rapporteur-e:	Rodriguez Rose-Marie (PS/SP, BR)
Représentant-e du gouvernement:	Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport
Rapport/message:	17.12.2020 (BGC mai 2021, p. 1503)

Discussion

Rodriguez Rose-Marie (PS/SP, BR). La commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye vous soumet son rapport d'activité 2020. Durant cette période et conformément à la convention intercantonale, la commission s'est réunie à deux reprises, notamment pour les comptes 2019 et le budget 2021.

La présidence alternée entre Vaud et Fribourg a laissé la place aux Fribourgeois et les deux séances se sont déroulées en présence de M. Jean-Pierre Siggen, Conseiller d'Etat et Président du conseil du GYB pour les années 2020 et 2021 ainsi que de M. le Directeur Thierry Maire et M. François Piccand, Chef du Service de l'enseignement du degré supérieur du canton de Fribourg. La commission remercie toutes ces personnes ainsi que Madame Marie-Claude Clerc, Secrétaire.

Le rapport qui nous est soumis se décline en quelques points : les comptes de l'année 2019, le budget prévisionnel pour l'année 2021, le suivi des travaux d'extension des bâtiments, et pour terminer quelques thèmes d'actualité.

En ce qui concerne les comptes 2019, ceux-ci présentent un excédent de charges de 17 224 569 frs, légèrement inférieur de quelque 96 000 frs par rapport au budget prévisionnel et après une attribution au fonds de réserve de 17 613 frs. Un dépassement de budget est à remarquer au poste du traitement des enseignants remplaçants (position 302-101), suite à plusieurs absences de longue durée. Une bonne surprise est toutefois apparue au poste de l'énergie, avec une baisse marquée de la consommation d'énergie grâce à l'engagement de la Direction et de toute l'équipe technique. L'objectif à cinq ans de baisser systématiquement la consommation d'énergie, malgré l'augmentation des effectifs, a été atteint. Nous ne pouvons que les en féliciter.

Le budget 2021 voit ses charges en augmentation de 7,1 %, pour atteindre un excédent de charges de 18 937 100 frs. Cette hausse s'explique notamment par l'ouverture de deux classes à la rentrée d'août 2020, une en maturité et une en ECG, à une augmentation des EPT des collaborateurs, ainsi qu'à la future mise en service de l'extension des locaux.

Parlons-en justement de ces nouveaux locaux. La période de confinement a tout d'abord stoppé les travaux. Mais très vite, ceux-ci ont pu reprendre et le calendrier sera tenu. La rentrée d'août 2021 verra la mise en service d'un nouveau GYB. A ce sujet-là, je laisserai volontiers la parole à M. le Commissaire du gouvernement s'il souhaite nous apporter encore quelques informations.

Concernant les thèmes d'actualité, 2020 a été une année très très particulière. Après la fermeture des écoles dès le 16 mars, le GYB a probablement été un des établissements les mieux armés pour mettre en place l'enseignement à distance. Depuis plusieurs années, le 95% des élèves y choisissent le cursus numérique et sont donc non seulement équipés, mais habitués à travailler sur des supports numériques. Le retour en présentiel s'est fait de manière progressive, à savoir avec le maintien de l'enseignement à distance sauf pour certains cours, tels la musique, les arts visuels ainsi que les cours de sciences (qui nécessitent du travail en laboratoire).

Ensuite, la Direction a rapidement anticipé les effets de la pandémie en ouvrant deux classes supplémentaires, ce qui a permis de pallier le manque de places d'apprentissage et offrir ainsi une solution de formation à certains de nos jeunes.

Avant de conclure, permettez-moi de revenir sur quelques chiffres : le GYB en 2020, c'est 1242 élèves - 663 fribourgeois, 575 vaudois et 4 auditeurs libres hors canton - répartis en 54 classes. 107,7 EPT représentent l'ensemble des collaborateurs, enseignants compris. Le GYB est à majorité féminine à 64,4 % des élèves et des collaboratrices. 21,5 % des élèves choisissent de poursuivre leur formation avec l'option bilingue, majoritairement dans la filière maturité, ce qui est à relever.

Un sondage sur l'enseignement à distance a été mené à l'initiative du Directeur. Celui-ci a montré que la majorité des enseignants avaient relativement bien vécu et s'étaient bien adaptés à ces changements, alors que la majorité des élèves avaient regretté cette façon de faire, en constatant une claire baisse de la motivation.

Comme le gymnase, la commission a pris acte de la volonté de départ du Directeur et de sa démission au 31 octobre 2020. Nous avons eu l'occasion de lui transmettre nos remerciements et nos vœux de réussite pour la suite. M. Maire a ainsi été remplacé par une nouvelle Directrice, M^{me} Sabine De Vito-Bolla, qui est entrée en fonction le 1^{er} décembre 2020.

Enfin, pour continuer sur les départs, le rapport qui vous a été soumis est l'œuvre de M^{me} Marie-Claude Clerc qui a cessé son activité en décembre 2020. Qu'elle soit ici remerciée pour les années consacrées au secrétariat de notre commission et à ses nombreuses autres tâches.

A titre personnel, je tiens à rappeler combien ce gymnase est un établissement scolaire particulier, à cheval sur deux cantons, fort de cette particularité mais aussi à l'équilibre délicat. Cette intercantonalité est une force à certains points de vue, mais présente aussi certains inconvénients. A ce titre, il est important que chaque canton l'intègre totalement dans l'ensemble de son dispositif de scolarité. Naviguant entre loi scolaire vaudoise et fribourgeoise, le GYB profite d'un statut spécial, hybride, qui essaie de tirer pour ses élèves le meilleur des lois, règlements et pratiques de deux cantons.

Pour conclure, la commission interparlementaire réitère de manière plus générale, ses remerciements à la Direction, au corps professoral et aux collaborateurs. Elle souligne de plus la bonne conduite et le bon fonctionnement de l'établissement et recommande aux Grands Conseils des cantons de Vaud et Fribourg de prendre acte de ce rapport d'activité 2020.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. En premier lieu, je souhaite remercier M^{me} la Rapporteuse et les autres membres de la délégation fribourgeoise de la commission pour leur participation à l'élaboration de ce rapport et pour leur travail au profit du GYB.

Le rapport d'activité dont M^{me} la Rapporteuse vient de donner en détail les différents éléments, relève un fort taux d'absences de longue durée. Ces dernières sont malheureusement dues en particulier à des maladies ou à des accidents. Au niveau financier, ces absences imprévisibles par essence peuvent évidemment avoir une grande incidence sur les comptes.

Le rapport d'activité mentionne, M^{me} la Rapporteuse l'a dit, le départ de M. Thierry Maire qui a été le premier Directeur du GYB. Depuis, M^{me} Sabine De Vito-Bolla a été désignée pour prendre sa succession. La nouvelle Directrice occupait auparavant la fonction de Doyenne au Gymnase Provence à Lausanne, où elle était notamment responsable de divers projets pédagogiques liés à la numérisation de l'enseignement et au développement de diverses filières de formation. Je tiens à relever que M^{me} De Vito-Bolla connaît très bien le GYB pour y avoir d'abord enseigné de 2007 à 2010, puis occupé aux côtés de M. Thierry Maire le poste d'adjointe pédagogique de 2010 à 2016.

Pour ce qui est de la construction, malgré les complications liées à la situation sanitaire que vous pouvez imaginer, le calendrier du chantier d'extension de ce gymnase est tenu. L'ouverture des nouveaux locaux est toujours prévue pour la prochaine rentrée scolaire, donc cet automne, et l'inauguration du nouveau GYB agrandi est également prévue en octobre de cette année.

Finalement, un dernier mot pour relever que l'épidémie de Covid complique l'enseignement et demande une très grande flexibilité aux élèves et aux enseignants, même pour un établissement pionnier au niveau du numérique.

Chardonnes Jean-Daniel (UDC/SVP, BR). Mes liens d'intérêts : je suis Broyard et membre de la commission interparlementaire.

Le groupe de l'Union démocratique du centre a pris connaissance de ce rapport d'activité. Beaucoup a déjà été dit. Néanmoins, nous relevons la bonne tenue de cet établissement. Les comptes 2019 sont bons avec des charges inférieures de 96 000 frs par rapport au budget et une allocation de 17 000 frs au fonds de réserve. Le budget 2021 prévoit une augmentation logique des charges de 7,1% en rapport avec les coûts d'exploitation supplémentaires dus à l'extension du bâtiment et à l'augmentation des effectifs.

Le calendrier qui prévoit l'ouverture en 2021 sera fort heureusement tenu malgré les travaux perturbés par la crise du COVID.

La commission a également pris congé du Directeur du GYB qui était en place depuis sa création. Il est d'ores et déjà remplacé par M^{me} Sabine De Vito-Bolla. Nous souhaitons bon vent à M. Thierry Maire, qui restera certainement dans l'histoire du GYB.

Avec ces appréciations, le groupe de l'Union démocratique du centre prend acte de ce rapport.

Péclard Cédric (VCG/MLG, BR). Notre groupe Vert Centre Gauche prend acte de ce rapport de la commission interparlementaire de contrôle du GYB.

Je ne vais pas revenir sur les chiffres des comptes 2019 et du budget 2021, mais souhaite surtout saluer l'excellente gestion financière de cet établissement qui se caractérise toutefois par une augmentation des charges nettes de 7,1% au budget 2021, justifiée par la mise en service de l'extension des bâtiments qui débutera en août 2021 et à la rentrée 2020 marquée par une augmentation sensible des effectifs.

Nous notons également avec grande satisfaction l'excellente planification des travaux d'extension des bâtiments, très bien maîtrisée tant au niveau des coûts que de l'échéancier, qui permettra leur utilisation dès la prochaine rentrée, tout ceci malgré les difficultés liées à la situation sanitaire. Nous en remercions tous les acteurs et saluons l'engagement du Conseil d'Etat.

A relever également l'avantage d'avoir une institution avant-gardiste dans le domaine du numérique. Cela a grandement facilité l'organisation de l'enseignement à distance, perturbé par la pandémie que l'on connaît. Nous avons apprécié également la réactivité à laquelle ont fait preuve les conseillers d'Etat fribourgeois et vaudois à la succession de la Direction de cet établissement.

Comme déjà dit, notre groupe prend acte avec satisfaction de ce rapport.

Berset Solange (PS/SP, SC). Le groupe socialiste remercie les auteurs du rapport pour les informations et les chiffres transmis et il prend acte de ce rapport.

J'ai quelques questions plutôt personnelles que je me permets de poser. Ce collège intercantonal forme des jeunes du district de la Broye et tous les jeunes du district ont l'obligation de suivre leur formation à Payerne. Il y a quelques exceptions lorsque les filières, par exemple le latin et le grec, ne peuvent pas être données au GYB. Dans ces cas-là, les élèves qui en font la demande peuvent suivre leur formation dans un collège de la ville. Je me suis posée la question de savoir pourquoi, pour quelles raisons le GYB n'a plus de filière latin et grec. Dans le règlement fribourgeois sur les études gymnasiales, j'ai remarqué qu'il n'y avait aucune mention du GYB. Bien sûr, l'établissement est autonome, il a sa propre réglementation et c'est ce qui a été voulu à sa création. Toutefois, il faut remarquer qu'aucune flexibilité n'est possible. Même lorsque certains élèves habitent plus près de Fribourg que de Payerne, il est impossible de suivre sa scolarité ailleurs. Comme tous ces élèves du district de la Broye ont l'obligation de suivre leurs études au GYB, je pose la question de savoir s'il ne serait pas judicieux que les règlements fribourgeois mentionnent aussi le GYB.

De plus, je me pose la question de savoir s'il y a des relations entre les recteurs des différents collèges : par exemple, est-ce que le recteur du GYB participe aux réunions avec les recteurs fribourgeois ?

Les différences toujours importantes au niveau des programmes d'enseignement entre le canton de Vaud et de Fribourg pourraient porter préjudice aux élèves fribourgeois. Il me paraît utile d'améliorer cette collaboration, d'améliorer la connaissance générale sur le fonctionnement de nos systèmes scolaires différents afin qu'ils soient mieux maîtrisés de part et d'autre.

Merci pour ce rapport. Nous en prenons acte.

Rodriguez Rose-Marie (PS/SP, BR). Je remercie l'ensemble des intervenants. Je relève que la plupart saluent aussi le bon fonctionnement du GYB.

M^{me} la Députée Berset pose plusieurs questions. Je voudrais juste m'associer à l'une des remarques : la commission a plusieurs fois fait la remarque et exprimé son regret que le GYB ait renoncé à la filière latin et grec. Nous avons pu en parler avec M. Maire, qui nous avait donné sa position.

Pour les questions plus précises, je laisse volontiers M. le Commissaire du Gouvernement apporter les précisions voulues.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. Je remercie les groupes pour leur intérêt et l'approbation de ce rapport.

Je peux donner quelques réponses à M^{me} Berset, même si je ne les ai peut-être pas toutes. Pour ce qui est du périmètre des élèves qui se rendent au GYB, il y a une convention Vaud-Fribourg qui fixe les communes et le périmètre concernés pour une certaine durée. Cela peut être revu, mais seulement à la fin de cette durée contractuelle. Fribourg a déjà manifesté sa volonté de modifier le périmètre et il a effectivement été modifié suite à la réorganisation du RER fribourgeois. On a pu, en venant du Vully, aller beaucoup plus rapidement à Fribourg qu'au GYB. On a donc permis aux élèves de la région du Vully de venir à Fribourg alors qu'au début, ils étaient dans le périmètre du GYB et devaient donc se rendre au GYB. On a ainsi apporté des modifications liées aux transports publics et aux liaisons à améliorer. Si on ne l'avait pas fait, ils perdaient une demi-heure dans la Broye avant de pouvoir rejoindre le GYB. On a donc tenu compte de cela en modifiant le périmètre. On y est évidemment attentif. Ensuite, un certain nombre de communes vaudoises et fribourgeoises envoient de manière organisée les élèves au GYB, pour que cela ait un sens et que cela fonctionne. Ce fonctionnement peut toujours faire l'objet de discussions à l'échéance de la convention, mais également régulièrement au sein du Conseil du GYB, dans lequel je siège avec ma collègue M^{me} la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle.

Pour ce qui est du règlement, je n'ai pas bien compris ce que vous vouliez citer. Evidemment, il y a une loi, un règlement et des dispositions juridiques propres au GYB, qui a la personnalité juridique, contrairement à tous les autres collèges. C'est au GYB-même que vous trouverez toute la réglementation, les directives, la convention intercantonale, pour avoir tous les éléments. Pour ce qui est de la collaboration, la Rectrice du GYB - et avant elle M. Maire - participe systématiquement à toutes les séances de la CODESS, la Conférence des directeurs et directrices des écoles du degré secondaire supérieur (comme le collège et l'ECG), plusieurs fois par année.

La connaissance des différents systèmes scolaires est quelque chose de très intéressant. Ce que je peux dire est qu'au sein de la CIIP, dont je suis le Président, on a des échanges continuels sur la manière de travailler, la manière de faire. On a énormément collaboré en cette année de pandémie pour essayer de voir pour les uns et les autres comment les choses étaient organisées et comment on pouvait mettre le plus possible de convergences dans les mesures que nous prenions. Cela a aussi été l'occasion de mieux comprendre comment les autres fonctionnent. Vous avez raison, la culture de l'échange et de la connaissance mutuelle est quelque chose qu'il faut soigner et qu'il faut développer.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Postulat 2020-GC-156

Rapport sur les impacts du Covid-19 dans le domaine de la culture (Postulat déposé par le Club Culture du Grand Conseil)

Auteur-s:	Dietrich Laurent (<i>PDC/CVP, FV</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport
Dépôt:	30.09.2020 (<i>BGC septembre 2020, p. 2984</i>)
Développement:	30.09.2020 (<i>BGC septembre 2020, p. 2984</i>)
Réponse du Conseil d'Etat:	02.03.2021 (<i>BGC mars 2021, p. 1693</i>)

Prise en considération

Dietrich Laurent (*PDC/CVP, FV*). Mes liens d'intérêts : je suis en charge de la culture en ville de Fribourg et Président du Club Culture du Grand Conseil. C'est en son nom que ce postulat a été déposé.

J'adresse tout d'abord un grand merci pour les nombreuses informations données, y compris à propos du sondage qui a été effectué. J'aimerais peut-être attirer l'attention sur quelques points.

Tout d'abord, la fragilité du système pour une grande majorité des acteurs professionnels, qui organisent leur revenu mensuel ou annuel avec des jobs d'appoint ou d'enseignement. Il reste difficile de vivre de son art en Suisse et dans notre canton. Avec cette pandémie, nous avons déjà perdu des acteurs culturels, qui se sont tournés vers d'autres professions. Le statut d'indépendant par exemple est un sujet à suivre au niveau national, avec le soutien du canton.

Concernant les amateurs, la situation est très difficile, pas forcément sous l'angle financier, mais plutôt pour la diversité culturelle et locale et le lien social qu'il crée. Merci dès lors d'en tenir compte.

Enfin, la reprise va créer une offre très importante, alors que le public ne s'est pas multiplié, ni les lieux d'ailleurs. Il faudra donc probablement compter sur plusieurs années pour que la situation se stabilise. Dans ce cadre, les projets de transformation revêtent un rôle crucial. Je me réjouis par avance des conclusions des démarches engagées. Je tiens aussi à remercier le Conseil d'Etat et évidemment le Service de la culture pour l'énorme travail durant cette période de pandémie, mais j'aimerais aussi adresser un remerciement à l'ACF et à sa Directrice, qui a fait le relais entre les communes et les initiatives cantonales. Cette nouvelle collaboration devrait par ailleurs être poursuivie, pas forcément fréquemment, mais du moins régulièrement à l'avenir.

Merci d'avance pour la prise en compte de ce postulat et c'est avec raison qu'il est proposé de prolonger le délai de réponse.

Fattebert David (*PDC/CVP, GL*). Mes liens d'intérêts : je suis Syndic et Président de l'Association des communes fribourgeoises. Je m'exprime au nom du groupe Le Centre, qui a pris connaissance de la réponse au postulat intitulé "Impact du COVID-19 dans le domaine de la culture".

Les explications données démontrent que le thème a été bien suivi et que la culture est soutenue activement, tant par la Confédération que par le canton et les communes. Néanmoins, malgré ces actions, la crise sanitaire a ramené sur le devant de la scène la problématique récurrente de la précarité d'une partie des emplois liés à la culture. Cette situation, qui dépasse le

cadre du postulat, est malheureusement connue de longue date. Les solutions durables peinent encore à venir, notamment du côté de la Confédération, à qui le problème est adressé. La période d'incertitude va perdurer, même après le retour progressif à une vie dite plus "normale". En effet, il y aura un fort risque de concurrence entre les différentes offres culturelles lorsque les lieux culturels ouvriront à nouveau. Ce sont les programmations de plusieurs saisons qui vont se "cannibaliser" et ainsi continuer à créer de l'instabilité dans le domaine.

En ce qui concerne le monde culturel amateur, le futur est au-delà des soutiens financiers, également peu clairs. Quelle sera la motivation des membres de nos sociétés de chorales et de musique à retrouver le chemin de la salle de répétition ? Dès lors, il sera nécessaire pour les pouvoirs publics de continuer à soutenir les acteurs de la culture pendant encore un certain temps. La période d'indemnisation a d'ailleurs d'ores et déjà été prolongée jusqu'en décembre 2021. C'est aussi pourquoi le Conseil d'Etat propose d'accepter ce postulat avec un délai de réponse porté à juin 2022, ceci afin de pouvoir compter sur une période plus longue et ainsi plus complète et pertinente pour tirer un bilan.

Le groupe le centre soutient à l'unanimité le postulat sur la proposition du Conseil d'Etat.

Ghielmini Krayenbühl Paola (*VCG/MLG, SC*). Mes liens d'intérêts : je suis membre du Club Culture du Grand Conseil.

Le groupe Vert Centre Gauche a pris connaissance du postulat déposé par le Club Culture du Grand Conseil. Comme les postulants, il s'inquiète de l'avenir des divers acteurs culturels du canton. Avant un rapport plus détaillé sur les résultats des mesures prises pour aider les milieux culturels, la réponse fournie par le Conseil d'Etat nous montre déjà plusieurs aspects qui nous préoccupent. Le Conseil d'Etat décrit la fragilité du monde culturel, une fragilité qui s'est révélée en plein jour lors de cette crise. Si la situation des entreprises culturelles peut être facilement analysée et les aides pour ces entreprises ont pu être mises en place sur la base des critères de la Confédération, il n'en va pas de même pour une multitude d'acteurs culturels qui enrichissent en temps normaux la vie culturelle du canton. Je parle ici des musiciennes/musiciens, des comédiennes/comédiens, des danseuses/danseurs, des metteuses en scène/metteurs en scène, des techniciennes/techniciens, etc, qui vivent à coup de contrats de travail à durée déterminée, avec une prévoyance sociale très lacunaire et des conditions de vie souvent précaires.

Avec le report des différents événements en 2022 ou encore plus loin, les nouvelles créations auront de la peine à trouver leur place et tous ces acteurs culturels continueront de se trouver en difficulté. La crise va se prolonger longtemps et, comme le Conseil d'Etat le dit dans sa réponse, il est à craindre que de nombreux professionnels quittent le milieu culturel pour se réorienter vers d'autres secteurs. Or, la culture représente un secteur économique et social important. Elle est indispensable pour la cohésion sociale et les retombées économiques directes et indirectes ne sont plus à démontrer.

Dans la réponse du Conseil d'Etat, nous apprenons que le crédit à disposition pour l'aide à la culture n'a été que partiellement utilisé et, dans le même temps, on craint pour la survie de certains acteurs culturels qui n'ont pas pu bénéficier de ces aides. Il est ainsi indispensable de réfléchir aux dispositifs d'aide. Si nous saluons les moyens mis à disposition pour des projets de transformation adressés avant tout à des entreprises culturelles et à des compagnies, nous pensons que d'autres moyens d'aide doivent être étudiés et proposés. Nous pensons ici par exemple à des projets de recherche proposés par des acteurs culturels ou à des résidences.

C'est avec ces remarques que le groupe Vert Centre Gauche soutiendra le postulat à l'unanimité.

Schläfli Ruedi (*UDC/SVP, SC*). Je n'ai pas de lien d'intérêt avec l'objet et je prends la parole pour le groupe de l'Union démocratique du centre. Il est vrai que la culture et les activités culturelles ont été fortement impactées lors de cette pandémie. Tout ou presque est à l'arrêt forcé depuis maintenant quasiment plus d'une année et demie. Nous pouvons cependant remercier la Confédération, les cantons et les communes pour avoir débloqué des fonds pour pallier à ces pertes liées à tous ces arrêts forcés. Certains artistes, intermittents du spectacle ou d'autres personnes gravitant dans le monde culturel, sont encore dans l'incertitude quant à leur revenu, vu qu'il y a aussi certaines personnes qui n'ont pas de contrat ou ne déclarent tout simplement pas de revenu. Certains ont même dû se réorienter professionnellement - comme cela a aussi été dit par mes collègues - pour espérer avoir de nouvelles perspectives. Le groupe de l'Union démocratique du centre est divisé sur la nécessité d'élaborer un rapport même si une courte majorité acceptera ce postulat.

Badoud Antoinette (*PLR/FDP, GR*). Le groupe libéral-radical a pris connaissance de la réponse du Conseil d'Etat au postulat du député Dietrich et il constate avec satisfaction que plusieurs mesures de soutien ont été décidées pour pallier aux dommages subis par les milieux culturels, en les indemnisant à hauteur de 4,2 millions déjà. Ainsi, le préjudice financier subi à cause de cette malheureuse pandémie a été atténué. Par ce biais, le Conseil d'Etat a montré son profond attachement au tissu culturel fribourgeois. Qu'il en soit remercié.

Il y a toutefois un domaine prétérité. C'est celui des acteurs amateurs situés au bout de la chaîne, comme certains l'ont déjà relevé dans ce Parlement : les interprètes, artistes du milieu de la musique et du théâtre, qui ont subi de plein fouet les annulations des productions, des manifestations et des spectacles et qui ont été privés de leur revenu déjà fort modeste.

N'étant pas forcément au bénéfice des subventions des pouvoirs publics ou de la Loterie romande, ce type d'acteurs pourrait-il également bénéficier d'aides, ce d'autant qu'il reste encore une part de crédit non attribuée ?

Enfin, la poursuite de ces aides sera très importante pour les prochaines années, afin de sauvegarder la diversité et la vitalité du domaine culturel fribourgeois. Des subventions seront même indispensables pour la poursuite des activités et la survie des événements nécessaires à la cohésion sociale. En lisant les résultats du sondage effectué par Service de la culture, des idées de relance ont été avancées, comme par exemple celle d'un projet commun pour les acteurs culturels fribourgeois sous forme de petits festivals, afin de regrouper les artistes, projet qui pourrait être subventionné par les pouvoirs publics à titre d'encouragement. Cette idée m'a parue très séduisante et j'invite le Conseil d'Etat à y réfléchir, en collaboration avec les milieux culturels.

Avec ces remarques, le groupe libéral-radical soutiendra unanimement ce postulat, de même que la réponse donnée par le Conseil d'Etat, et vous demande d'en faire de même.

Kubski Grégoire (PS/SP, GR). Mes liens d'intérêts : je suis membre du comité du Club Culture de ce Grand Conseil et également président de l'orchestre de la ville de Bulle. Je tiens tout d'abord à remercier les services de l'Etat qui se sont démenés pour réagir promptement aux différents challenges qui se dressaient face aux acteurs culturels de ce canton. Je crois qu'il y a une vraie détresse pour ces actrices et ces acteurs du milieu culturel, qui vivaient grâce à des revenus déjà faibles et qui ont dû véritablement se serrer la ceinture, si ce n'est pire.

Cependant, on constate bien entendu que tous les dégâts n'ont pas pu être compensés et ne vont pas pouvoir l'être, et qu'il y a un risque certain de dégâts à long terme sur le tissu culturel de notre canton. Bien entendu, nous allons soutenir ce postulat qui vise à faire un état de la situation, car je crois que c'est quelque chose qui est nécessaire pour pouvoir ensuite prendre des mesures concrètes. Mais il s'agit aussi d'une opportunité pour repenser les montants mis en faveur de la culture, qui sont encore faibles à Fribourg au regard de la vitalité culturelle de notre canton. C'est également une opportunité pour amorcer une réflexion sur la politique de subventionnement du canton et d'ouvrir la voie également aux associations non professionnelles. Je vous donne un exemple très concret, celui de l'orchestre de la ville de Bulle que je préside. Alors même qu'on a dû annuler systématiquement nos concerts, payer nos solistes professionnels pour les différents concerts, la ville de Bulle nous annonce qu'elle va potentiellement baisser les subventions, dans la mesure où son propre budget est en train de tomber. Il y a donc un réel défi, spécialement dans le sud du canton où il y a une vitalité fantastique au niveau des chœurs, des fanfares, des harmonies, et je crois qu'on doit repenser véritablement cette manière de subventionner pour pouvoir les toucher également, parce que c'est ce milieu amateur qui est vraiment actif dans le canton et qui doit être soutenu, spécialement en période de crise.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. Alors que s'annonce une reprise progressive et prudente de la vie culturelle, le postulat du député Laurent Dietrich invite à poser un regard sur les mois écoulés. Depuis le début de la pandémie, des mois inédits ont été très difficiles pour les entreprises culturelles et les acteurs culturels de notre canton. Le postulat souligne, à très juste titre, l'impact économique subi, une préoccupation qui est aussi partagée par le Conseil d'Etat qui rappelle ici l'engagement rapide précisément de l'Etat pour mettre en place des mesures d'aide, conjointement à la Confédération. Je rappelle qu'il y a eu un premier paquet de mesures, de mars à octobre 2020, pour indemniser les dommages de la première vague. Il y a eu ensuite un deuxième paquet, dès novembre 2020, visant la reprise des activités culturelles, par le biais de la loi fédérale COVID et du plan de relance cantonal. Au vu de la dégradation de la situation et des nouvelles fermetures, il a été renforcé depuis. Au niveau financier, le premier crédit-cadre de 12,776 millions a été suivi d'un second de 8,775 millions, pour indemniser et soutenir la reprise du secteur culturel entre le début mars 2020 et la fin décembre 2021. Ces montants sont financés paritairement par la Confédération et le canton de Fribourg.

M. le Député Dietrich demande aussi au Conseil d'Etat de faire le point sur le sondage initié par le Service de la culture auprès des acteurs culturels, au tout début de la crise. Ce dernier a permis d'avoir une première estimation des pertes financières attendues et du cercle des entreprises et indépendants touchés par la crise, ce qui a évidemment facilité la mise en oeuvre par le Service de la culture des dispositifs de soutien.

Deuxièmement, concernant l'attribution des fonds mis à disposition, le Conseil d'Etat, dans sa réponse, vous donne un premier état au 31 décembre 2020. Du 31 mars au 31 octobre 2020, il faut relever 289 demandes d'indemnisation qui ont été traitées, dont 241 ont reçu un préavis positif. Le dispositif distingue les entreprises culturelles, donc les personnes morales, et les personnes physiques, les acteurs culturels. Le montant total alloué à 80% des dommages subis s'élève donc à 4 195 225 frs, répartis à raison de 83% pour les entreprises culturelles et de 17% pour les acteurs culturels.

J'aimerais relever qu'on peut constater que les crédits-cadre prévus n'ont pas été entièrement utilisés, vous l'avez relevé vous-même. Ce constat est observé dans la très grande majorité des cantons suisses. Une des raisons est le recours en parallèle aux mesures économiques, comme le chômage partiel, qui a permis de couvrir des frais en personnel qui représentent un coût non négligeable dans le domaine de la culture. De plus, la garantie de versement des subventions promises par l'Etat, la

Loterie romande, ainsi que la majorité des communes et associations de communes a permis aussi de couvrir une partie des frais engagés pour les événements annulés ou reportés. Si on regarde le montant payé par rapport aux crédits-cadre, on n'a évidemment pas la satisfaction du besoin des acteurs culturels, qui a été comblé par d'autres pots. Mais quand on a créé ce pot culture l'année passée, on l'a fait avec une prévision sans forcément coordonner avec tout ce qui pouvait être fait en parallèle aussi par la Confédération. La présente réponse vous documente donc sur la première année de la crise. Il faudra attendre la fin des mesures d'aide à fin décembre de cette année pour connaître la somme totale allouée dans le cadre de la pandémie. A ce titre, je me dois de vous signaler que les moyens budgétaires actuels ne suffiront malheureusement pas, comme le montre une projection se basant sur la période d'indemnisation de novembre 2020 à fin janvier 2021. La Confédération et les cantons seront appelés, ces prochaines semaines, à certainement discuter et rallonger le budget nécessaire pour indemniser les dommages subis et contribuer au projet de transformation notamment. La Confédération a fait une proposition aux Chambres fédérales d'un montant supplémentaire de 148 millions à ma connaissance, qui sera discutée à la session de juin de cette année, et je sais, selon les dernières informations que j'ai pu glaner, que les commissions des Chambres fédérales ont apporté une réponse positive à cette demande. Ce sera après une discussion en plenum. Si l'objet passe, il y aura à nouveau une demande aux cantons, en collaboration avec la Confédération, ce qui nous sera indispensable pour couvrir l'année, sachant que l'assouplissement actuel, léger, ne suffit évidemment pas à permettre aux différents acteurs et entreprises culturels de retrouver une situation de vie suffisante. Actuellement, ils ont besoin de notre soutien et ça va encore continuer une bonne partie de l'année, je l'imagine.

L'interrogation du député Laurent Dietrich sur les mesures à prendre à l'avenir pour mieux protéger les artistes professionnels nécessite aussi, et plusieurs d'entre vous l'ont relevé, une réflexion approfondie. Si le secteur culturel a des retombées importantes en termes d'attractivité, d'impact économique, de cohésion sociale, il a plusieurs fragilités. Je pense en particulier aux faibles honoraires ou à la précarité des contrats professionnels. Les acteurs, au bout de la chaîne culturelle, les artistes, les techniciens, sont particulièrement vulnérables. C'est pourquoi des thèmes tels que les honoraires minimaux d'artistes, le parcours économique des acteurs culturels ou la prévoyance sociale sont discutés actuellement au niveau national et nécessiteront des mesures d'adaptation et des dispositifs d'aide à la culture dans les prochaines années.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat partage l'inquiétude du postulant quant à l'impact de la crise sur la richesse et la diversité culturelle de notre canton. C'est en particulier le cas quant à la durée de la crise, qui en elle-même constitue un défi, alors que le cycle de production culturelle a été fortement mis à mal ces derniers mois. Les commandes de créations ont été reportées, des entreprises de l'événementiel sont à l'arrêt prolongé, il y a de nombreuses difficultés à trouver des lieux ou des créneaux pour reporter et reprogrammer des spectacles qui sont déjà créés, tout cela sans concurrencer les nouvelles créations bien entendu. Voici quelques exemples des difficultés que doit affronter l'écosystème culturel fribourgeois en cette période de reprise prudente.

Il faut veiller aussi à ce que le milieu des associations d'amateurs, vous l'avez aussi relevé, puisse se reconstruire après l'arrêt des répétitions et des activités sociales sur une longue période, ce qui pourrait avoir un impact à long terme sur les pratiques culturelles des chœurs, des fanfares, des troupes de théâtre, etc.

Le Conseil d'Etat propose donc de prendre en compte le présent postulat et toutes ces interrogations en lien avec les mesures d'aide, mais il est d'avis qu'une analyse sur l'ensemble de la période de la crise sanitaire serait beaucoup plus pertinente. C'est pour cela que nous faisons la proposition de rédiger un rapport pour le 30 juin 2022, en espérant que d'ici là, évidemment, toutes les restrictions aux activités culturelles seront définitivement derrière nous.

Je vous remercie pour votre soutien et votre attention et vous engage à accepter le postulat.

> Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 87 voix contre 6. Il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Kubschi Grégoire (GR,PS/SP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Besson Gumy Muriel (SC,PS/SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Ballmer Mirjam (FV,VCG/MLG), Emonet Gaëtan (VE,PS/SP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Berset Solange (SC,PS/SP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Senti Julia (LA,PS/SP), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Herren-Rutschli Rudolf

(LA,UDC/SVP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Favre Anne (GR,PS/SP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Cotting Charly (SC,PLR/FDP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Berset Christel (FV,PS/SP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Piller Benoît (SC,PS/SP), Fattebert David (GL,PDC/CVP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Chantal Müller (LA,PS/SP). *Total: 87.*

Ont voté non:

Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Mesot Yvan (VE,UDC/SVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP). *Total: 6.*

S'est abstenue:

Schär Gilberte (LA,UDC/SVP). *Total: 1.*

> Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique jusqu'au 30 juin 2022.

> La séance est levée à 11 h 16.

La Présidente:

Sylvie BONVIN-SANSONNENS

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, secrétaire générale

Alain RENEVEY, secrétaire parlementaire